

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N. B., Jeudi, 22 Juin 1905.

Vol. XXXVIII. -- No. 51

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER
SHÉDIAC, N. B.

Bureau bâtime entre l'hôtel Weidon et la pharmacie Lawton.
Résidence au coin de la rue Ste-Anne et de la grand' rue.

Dr L. J. Belliveau
SHÉDIAC, N. B.

Bureau—Bâtisse de brique, Grand'Rue.
Résidence—À sa maison, porte voisine de la maison O. M. Melanson, Grand' rue—où on le trouvera la nuit.

Dr E. T. Gaudet
MÉDECIN-CHIRURGIEN
ST-JOSEPH—MEMRAMCOOK

Les maladies des yeux et des oreilles seront traitées comme auparavant.

Dr T. J. Bourque
MÉDECIN ET CHIRURGIEN
RICHIBOUCTOU, - N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit

Dr F. A. Richard
(Gradué du Collège de Médecine de l'Université McGill, Montréal)
ST-LOUIS, - KENT, - N. B.

Consultation à toute heure.
25 août 1900—ac

Dr L. Eric Robidoux
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau et résidence; Hôtel de M. Jacques
ROGERSVILLE, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit.

Dr MARIE J. de OLLOQUI,

Rue Highfield, coin de la rue Fleet,
MONCTON, - N. B.

CONSULTATION A TOUTE HEURE.
25 janvier 1904. 1a

W. A. Russell,
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,
COLLECTEUR, ETC.,
SHÉDIAC, N. B.

On collecte les comptes avec expédition et on exécute toute instruction avec ponctualité.

J. H. McFadzen,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
Bureau: Deuxième étage du Bloc-Comeau,
SHÉDIAC, N. B.

S'occupe de perception de comptes et de toutes affaires de loi.
25 nov. 1903. 1a

McInerney & Robidoux,
AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.,
RICHIBOUCTOU, N. B.

Argent à prêter sur hypothèque.

M. V. MCINERNEY. FRED. J. ROBIDOUX

McQuarrie & Arsenault,
VOCATS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.,
Summerside, - - - I. P. E.

Argent à Prêter

NEIL McQUARRIE | AUBIN E. ARSENAULT

George L. Harris
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
BUREAU: BÂTISSE SUMNER, GRAND'RUE,
MONCTON, - - - N. B.

10 fév. 04.

Liniment de Minard est en vente partout.

People's Bank of Halifax.

Incorporée en 1864.

Capital autorisé, \$1,500,000
Capital versé, 1,000,000
Fonds de réserve, 440,000
Bureau Principal: Halifax, N. E.

Succursale à Shédiac, N. B.,

Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNES—Intérêt aux taux courants sur les dépôts de \$1.00 en montant.

Les affaires par la malle sont expédiées avec soin et promptitude.

E. G. COOMBS, - Gérant,
Shédiac, N. B.

29 juillet 1903. ac

Marine Marchande Canadienne.

Nous trouvons dans le livre officiel les informations suivantes:

Le nombre total des navires inscrits sur les registres du Canada, au 31 décembre 1904, comprenant les vieux et les neufs, les voiliers, les navires à vapeur et les barges, était de 7,152 d'un tonnage de 672,838 tonneaux enregistrés, ce qui forme une augmentation de 132 vaisseaux et une diminution de 10,309 tonneaux enregistrés pour l'année 1904 par rapport à 1903. Le nombre de steamers portés sur les registres à la même date était de 2,543, d'un tonnage brut de 335,514 tonneaux. En calculant sur le pied d'une moyenne de \$30 par tonneau, la valeur du tonnage enregistré au Canada le 31 décembre dernier serait de \$20,185,140.

Le nombre des navires construits et enregistrés au Canada, l'année dernière, a été de 308 de 18,554 tonneaux enregistrés. En estimant la valeur du nouveau tonnage à \$45 le tonneau, ou à une valeur totale de \$834,930 pour les navires neufs.

L'état suivant indique le nombre des navires et leur tonnage de certains ports des provinces maritimes:

Chatham—355 voiliers et vapeurs; tonnage, 7,458.
Dorchester—5 voiliers; tonnage, 1,661.
Moncton—14 voiliers, 1 vapeur; tonnage, 1,590.
Richibouctou—19 voiliers, 4 vapeurs; tonnage, 1,966.
Sackville—12 voiliers, 3 vapeurs; tonnage, 660.
St-Andrews—167 voiliers, 7 vapeurs; tonnage, 3,558.
St-Jean—361 voiliers, 76 vapeurs; tonnage, 37,962.
Amherst—3 voiliers; tonnage, 71.
Aricbat—117 voiliers, 2 vapeurs; tonnage, 3,586.
Annapolis—49 voiliers, 1 vapeur; tonnage, 6,103.
Digby—126 voiliers, 4 vapeurs; tonnage, 4,786.
Halifax—426 voiliers, 73 vapeurs; tonnage, 19,575.
Pictou—59 voiliers, 20 vapeurs; tonnage, 6,051.
Lunenburg—318 voiliers, 9 vapeurs; tonnage, 32,833.
Sydney—101 voiliers; tonnage, 6,588.
Weymouth—34 voiliers; tonnage, 2,978.
Yarmouth—201 voiliers, 28 vapeurs; tonnage, 18,858.
Charlottetown—161 voiliers, 16 vapeurs; tonnage, 12,200.
Amherst (Iles de la Magdalène)—12 voiliers; tonnage, 429.
Dans la province de Québec, les deux principaux ports sont Québec avec 634 voiliers, 154 vapeurs, tonnage, 39,901; et Montreal avec 599 voiliers, 227

vapeurs, et tonnage, 97,689.

Il serait peut être intéressant ici de donner le tonnage de quelques-uns des principaux pays maritimes du monde:

Grande-Bretagne (le Canada et les autres colonies y compris)—8,406 vapeurs, 6,997 voiliers; tonnage, 11,225,421.
Allemagne—1,479 vapeurs, 1226 voiliers; tonnage, 2,298,902.
Etats Unis; 901 vapeurs, 3,671 voiliers; tonnage, 2,636,281.
Norvège; 1037 vapeurs, 1717 voiliers; tonnage, 1,390,062.
France; 835 vapeurs, 1819 voiliers; tonnage, 1,143,661.
Italie; 379 vapeurs, 1571 voiliers; tonnage, 982,118.
Espagne; 456 vapeurs, 546 voiliers; tonnage, 541,937.
Hollande; 392 vapeurs, 679 voiliers; tonnage, 469,826.
Japon; 556 vapeurs, 1596 voiliers; tonnage, 587,908.
Turquie; 114 vapeurs, 868 voiliers; tonnage, 238,419.
Autriche; 266 vapeurs, 106 voiliers; tonnage, 365,300.
Chine; 43 vapeurs, 8 voiliers; tonnage, 37,013.

Le tonnage des pays plus haut nommés fait mieux comprendre l'importance de la marine marchande canadienne, qui occupe le 7e rang parmi les nations de l'univers avec ses 2543 vapeurs, 1527 voiliers, et 672,838 tonnage.

Dans la liste alphabétique suivante des navires à voiles canadiens inscrits sur les registres, 31 décembre 1904, nous ne donnons que ceux doubles propriétaires portent des noms acadiens:

A. D'E.; Goélette bâtie en 1891 à Pubnico, 14 tonneaux; propriétaire, A. D'Entremont.
Adelina; Goélette bâtie en 1876 à Shippagan, 12 tonneaux; propriétaire, A. Paurin.
Aglitid; Goélette bâtie en 1858 à Port Medway, 72 tonneaux; propriétaire, Isidore Poirier d'Arichat Ouest.
Agnes; Goélette bâtie en 1877 à Chezetcook, 11 tonneaux; propriétaire, Jacob Lapiere de Chezetcook.
Alart; Sloop bâti en 1901 au Cap Ste Marie, N. E., 11 tonneaux; propriétaires, Etienne A. Doucette et autres.
Albatross; Goélette bâtie en 1894 à Shippagan, 13 tonneaux; propriétaire, T. Ahier.
Albert P.; goélette, 1892, 60 tonneaux, Pierre Poirier d'Arichat Ouest.
Alexandre; goélette, 1877, 78 tonneaux, Paul Fougère de Poutiamoud, N. E.
Alice May; goélette, 1888, 39 tonneaux, Guillaume LeVesconte d'Escousse, N. E.
Alika; goélette, 1891, 12 tonneaux, L. Paulin de Shippagan.
Alma; goélette, 1894, 11 tonneaux, Jean B. Sirois de Caraque.
Alma; goélette, 1903, 12 tonneaux, Agapit Duguay de Lamtèque, N. B.
Aloette; goélette, 1896, 10 tonneaux, Thomas Ahier de Shippagan.
Alpha; goélette, 1878, 42 tonneaux, Guillaume LeVesconte de D'Escousse.
Amanda; goélette, 1901, 15 tonneaux, Henri A. Amiro de Pubnico.
Angles; yollite, 1893, 12 tonneaux, H. LeBouthillier de Caraque.
Agnr; goélette, 1889, 12 tonneaux, Dosithe Chiasson de Shippagan.
Anna; goélette, 1892, 11 tonneaux, Luc Friolet de Caraque.
Annie; goélette, 1867, 68 tonneaux, Edouard J. LeBlanc d'Arichat.
Annie B.; goélette, 1901, 26 tonneaux, Benjamin Boudrot de Port Felix, N. E.
Annie B.; sloop, 1902, 20 tonneaux, Théod. D'Entremont de Pubnico.
Annie B. M.; goélette, 1903, 18 tonneaux, Guillaume Mombourquette de l'Ardoise.
Annie M.; goélette, 1902, 20 tonneaux, Henri Poirier de Palmer Road.
Annie May; goélette, 1900, 17 tonneaux, Jacques Mombourquette de l'Ardoise.
Annina; goélette, 1886, 12 tonneaux,

Hilaire Bourque, d'Eel Brook, N. E.
Appoline; goélette, 1868, 40 tonneaux, C. D. Thériault d'Arichat.
Arabi; goélette, 1890, 12 tonneaux, P. Rive de Caraque.
Arbutus; goélette, 1904, 61 tonneaux, Henri S. LeBlanc de Pubnico.
Isidore Poirier d'Arichat.
Arequipa; goélette, 1875, 36 tonneaux, O. Gionet de Caraque.
Argeline; goélette, 1890, 14 tonneaux, L. D. D'Entremont de Pubnico.
Audacieux; sloop, 1886, 99 tonneaux, L. J. Melançon de Port Gilbert, N. E.
Aurore; goélette, 1890 86 tonneaux, Léon D'Eon de Pubnico.
Belmont; goélette, 1886, 98 tonneaux, Martin Melançon de Gilbert Cove, N. E.
Benecia Bay; goélette, 11 tonneaux, Michel Crispo de Havre au Bouché.
Bertha E.; goélette, 1877, 21 tonneaux, Abel Boutilier de la baie Ste Marguerite, N. E.
Bess; goélette, 1891, 24 tonneaux, S. V. Melançon de Granville, N. E.
Bonnie Glen; goélette, 1889, 17 tonneaux, S. Boudrot d'Arichat.
Boston Marine; brigantin, 1883, 149 tonneaux, Anselme O. Porter de Tousquet Wedge.
Brenton; goélette, 1895, 69 tonneaux, A. M. Melançon de Ciare.
Brilliant; goélette, 1882, 76 tonneaux, Jacques Boudreau de Charlottetown.
Brilliant Star; goélette, 1886, 36 tonneaux, H. Fougère de Poutiamoud, N. E.

C. M. B.; Sloop, 1899, 8 tonneaux; Charles M. Boudreau, Tousquet Wedge.
C. P. M.; Goélette, 1880, 22 tonneaux; Désire Bourque de la Rivière Bourgeois.
C. A. Chisholm; Goélette, 1888, 82 tonneaux; J. M. Thériault d'Arichat.
C. V. Minot; Goélette, 1852, 44 tonneaux; Napoleon H. Roy, d'Elm Tree, N. B.
Caesar; Goélette, 1893, 10 tonneaux; P. Rive de Caraque.
Calliope; Goélette, 1892, 12 tonneaux; P. Rive de Caraque.
Canadienne; Goélette, 1883, 53 tonneaux; J. N. Arsenaux des Iles de la Magdalène.
Candid; Goélette, 1877, 23 tonneaux; Desiré Bourque de la Rivière Bourgeois.
Canning Packet; Goélette, 1883, 98 tonneaux, L. J. Melançon de Port Gilbert.
Cardigan; Goélette, 1890, 38 tonneaux; Jos. Fouchère, Larry's River, N. E.
Caroline; Goélette, 1888, 12 tonneaux; Jean B. Giroir d'Arichat.
Carrie; Goélette, 1890, 99 tonneaux; J. Godin de Dalhousie.
Catherine; Goélette, 1894, 10 tonneaux; S. Chiasson de Cheticamp.
Celia; Goélette, 1891, 11 tonneaux; D. Gailien de Caraque.
Cerdic; Goélette, 1896, 14 tonneaux; Philippe Rive de Caraque.
Chaparral; Goélette, 1866, 39 tonneaux; C. R. Comeau de Métégan.
Claribel; Goélette, 1881, 19 tonneaux; Charles Doucet de Cheticamp.
Comet; Goélette, 1861, 62 tonneaux; A. D. Cormier de Bouctouche.
Corsaire; Goélette, 1893, 10 tonneaux; T. Ahier de Shippagan.
Coup d'Etat; Sloop, 1885, 12 tonneaux; M. D'Entremont de Pubnico.
Cyprien; Goélette, 1892, 10 tonneaux; E. Sivret de Caraque.
Cyrene; Goélette, 1883, 107 tonneaux; Guillaume E. LeBlanc, d'Arichat.

Daffodil; Goélette, 1891, 10 tonneaux; T. Ahier de Shippagan.
Dawn; Goélette, 1893, quarante neuf tonneaux; H. A. Amiro, West Pubnic.
Day Spring; Goélette, bâtie en 1860 à Essez, Mass., rebâtie à Port Royal en 1899, cinquante-deux tonneaux; Charles LeBlanc d'Arichat.
Day Spring; Goélette, 1866, trente-six tonneaux; André Fougère de la Rivière Bourgeois.
Diamond; Goélette, 1882, quatre-

vingt-dix-huit tonneaux; Thomas Boudrot d'Arichat.
Diploma; Goélette, 1873, soixante-deux tonneaux; L. D'Eon de Yarmouth.
Dorà; Goélette, 1901, dix tonneaux; Seraphin Doiron de Miscou.
Dove; Goélette, 1891, onze tonneaux; T. Ahier de Shippagan.
Dwina; Goélette, 1878, cinquante-deux tonneaux; Wm. L. et A. E. Michauc. Richibouctou.
Eagle; Goélette, 1892, dix tonneaux; T. Ahier de Shippagan.
Eddé Thériault; Goélette, 1904, cent soixante huit tonneaux; Pierre A. Thériault et autres de Belliveau's Cove.
Eddie C.; Goélette, 1892, onze tonneaux; Léon d'Amiro de Pubnico.
Eddie J.; Goélette, 1895, vingt trois tonneaux; A. M. D'Entremont de Pubnico.
Eddie James; Goélette, 1903, soixante dix-neuf tonneaux; Henri A. Amiro de Pubnico Que t.
Electric Fish; Goélette, 1869, cinquante trois tonneaux; Dominique Fougère de D'Escousse.
Eliza Smith; Goélette, 1878, quarante quatre tonneaux; M. LeBlanc de Margaree.
Elizabeth; Sloop, 1900, vingt un tonneaux; E. C. Comeau et autres de Comeauville.
Elizabeth Ann; Goélette, 1899, onze tonneaux; David Bourgeois de Cheticamp.
Eimira; Goélette, 1890, onze tonneaux; Jacques N. de Shippagan.
Emma; Goélette, 1889, quinze tonneaux; Sébastien Noël de Shippagan.
Emma Brow; Goélette, 1896, dix sept tonneaux; F. Fougère de Havre au Bouché.
Emma D.; Goélette, 1900, vingt tonneaux; Thérèse Doucette de Merville, N. E.
Empetor; Goélette, 1892, dix tonneaux; T. Ahier de Shippagan.
Empress; Goélette, 1877, quarante-sept tonneaux; Simon Poirier de D'Escousse.
Esperance; Goélette, 1871, dix tonneaux; T. Ahier de Shippagan.
Estelle; Goélette, 1892, treize tonneaux; P. Rive de Caraque.
Estolie; Goélette, 1899, quinze tonneaux; W. M. D'Entremont de Pubnico.
Eva; Goélette, 1891, dix tonneaux; Gabriel Bourque de Tousquet.
Eva Gertrude; Goélette, 1899, trente-quatre tonneaux; J. N. Pettipas de la baie des Iles, Terre-neuve.
Evangéline; Goélette, 1889, onze tonneaux; Philippe Luce de Shippagan.
Evangéline; Goélette, 1892, dix tonneaux; P. Rive de Caraque.
Evevine; Goélette, 1902, vingt-deux tonneaux; Cesar Robicnaud de Métégan.
Evolution; Goélette, 1889, cent soixante-treize tonneaux; Thomas Boudrot d'Arichat.
F. Richard; Goélette, 1883, quatre-vingt-quatorze tonneaux; Anselme Thibodeau de Métégan.
Falcon; Goélette, 1889, dix tonneaux; T. Ahier de Shippagan.
Fanny; Goélette, 1888, vingt-six tonneaux; Joseph Gallant de Rustico.
Fiona; Goélette, 1903, dix tonneaux; Martin Pellerin de Larry's River.
Fisher; Goélette, 1891, douze tonneaux; Elic Chiasson de Shippagan.
Flora Bell; Goélette, 1884, trente-neuf tonneaux; Gabriel LeBlanc de Margaree.
Florence Lr; Goélette, 1894, dix tonneaux; Pierre LeBlanc du Petit Bras d'Or.
Florance M.; Goélette, 1903, vingt-cinq tonneaux; Alphonse Mombourquette de l'Ardoise.
Floyd; Goélette, 1888, vingt tonneaux; Jeans Arsenaux du Petit Bras d'Or.
Flying Cloud; Goélette, 1903, treize tonneaux; F. Robichaud de Shippagan.
Flying Star; Goélette, 1895, onze tonneaux; Polite Deveau du Havre de (Suite à la 8e Page)

A VENDRE

Madame veuve André Poirier offre en vente... Les quatre chevaux de feu son mari, dont une poulie d'un an; Un bon "port horn", de deux ans; Une génisse de deux ans, moitié "Jersey"; Deux voitures à deux sièges, trois voitures simples et une "gig"; Deux carrioles; Un gros wagon, "truck"; Un râteau à foin; Une semence; Une charrette "sulky"; Plusieurs harnais, doubles et simples; Une charrue de "digger"; Une grosse traicte à billots; etc. Le tout à prix très réduit. Prière de venir voir et d'examiner.

LES ADMINISTRATEURS DE LA SUCCESSION. Shédiac N. B. le 7 juin 1905.

Grande Vente A Bon Marché Au WHITE STORE, Rexton, - - Kent, N. B.

- Habilllements d'hommes, en Serge bleue, valant \$15.00, mais maintenant \$7.00. Habilllements d'hommes, en Serge bleue, valant \$8.00, maintenant \$4.50. Habilllements d'été pour hommes, valant \$5.00, maintenant \$3.00. Habilllements d'été pour hommes, valant \$7.00, maintenant \$3.75. Habilllements bleus clair d'été pour hommes, valant \$7.00, maintenant \$3.50. Une autre qualité de ceux-ci, de \$9.00 à \$4.50. Habilllements de jeunesse, valant \$9.00, à \$4.50. Une autre qualité de ceux-ci, de \$9.00 à \$4.50. Habilllements dernière mode pour petits garçons, valant \$3.00, maintenant \$2.00. Pantalons pour hommes, de 2.00 à 1.50. Peignoirs (Wrappers) pour dames, de 1.75 à 1.25. Etouffes à Robes, à la verge, de .65 à .35. Indiennes, de .12 à .08. Fiancellette rose, de .12 à .08. Fiancellette de toute sorte, de .11 à .07. Bottines fines pour hommes, de 1.00 à .50. Bottines pour jeunes filles, de 1.25 à .90. Bottines pour garçons, de 1.75 à 1.15. FAIENCE ET VAISSELLE. Coupes et souscoupes, la douzaine, de 1.00 à .50. Assiettes, de 1.00 à .75. Pots à lait, de .60 à .45. Jattes à vinaigre, de .25 à .15. Beurriers, de .20 à .10. Plateaux à viande, de .50 à .25. Plats à légumes, de .60 à .45. Bel assortiment de Verres pour presque rien. Je désire me débarrasser de mon stock entier de ces articles, de sorte qu'une grande vente à bon marché se continuera cette semaine jusqu'à samedi, le 15 juin, et chaque samedi à l'avenir. On peut s'attendre à de grandes chances. Les harnais pour hommes et garçons sont de nos nouvelles importations du printemps et dans les modes les plus récentes. Venez voir pour vous-mêmes et obtenez ici plus que la valeur de votre argent.

A. HEBERT Salon de Modes POPULAIRE DE Madame Doiron.

Depuis l'ouverture des Modes d'Automne et d'Hiver, la popularité de ce Salon de Modes va de plus en plus grandissant. Les marchandises sont belles et bonnes, dans les goûts les plus récents et à la portée de toutes les bourses. POUR DAMES. Grande variété de manteaux à prix réduits, ce qui amène chaque jour une grande foule de visiteurs. Ces manteaux sont dans les styles les plus récents et de toutes grandeurs. POUR FILLETTES. Choix unique et ne laissant rien à désirer sous le rapport de la coupe ou de la façon. Département des Modes.—Pompoms, aigrettes, plumes de fantaisie, ailes, oiseaux et autres garnitures pour chapeaux, l'assortiment le plus chic et varié connu jusqu'ici en cette ville.

Chez Madame Doiron Bloc Comeau, Shédiac.

Très peu des intéressés ont encore répondu à notre appel aux abonnés retardataires. C'est désolant. On dirait que les journalistes sont tenus de servir leurs patrons gratuitement, pour l'amour de la chose et par charité. On croit évidemment, et en général, que ce sont des êtres privilégiés qui vivent de l'air du temps en se suçant les pouces. Nous tenons à désabuser notre public à ce sujet. Il faut absolument que les comptes d'abonnement au Moniteur se règlent et cela à bref délai.

Le Liniment de Minard nettoie le cuir chevelu. Le Liniment de Minard guérit les brûlures, etc.

LE MONITEUR ACADIEN

Organe des populations françaises des provinces maritimes. Parait le jeudi de chaque semaine. Abonnement: Un an, \$1.00; 6 mois, 50c. Payable d'avance. On exige \$1.25 par an quand il n'est payé qu'à la fin de l'année. Annonces: Première insertion, 10c. par ligne. Pour chaque insertion subséquente, 2c. par ligne. Impressions de toute sorte exécutées à bref délai et à prix raisonnables. FERD. ROBIDOUX, Editeur-propriétaire, Shédiac, N.B.

LE MONITEUR ACADIEN SHÉDIAC, 22 JUIN 1905

Les Canadiens Français chôment avec éclat cette semaine leur fête patronale, Le Saint-Jean Baptiste. Ils y mettent toute leur âme et déploient une grande pompe religieuse et patriotique. Ils faut assister à ces fêtes pour comprendre la profondeur de leur sentiment national et religieux qui anime nos frères du Canada. Ils sont les maîtres dans leur province, mais ils n'abusent point de leur force. Au contraire, nulle part ailleurs les minorités ne sont aussi bien traitées. Les Anglais, les protestants y sont chez eux tout autant que les Canadiens Français; ils ont leurs écoles à eux, leurs institutions à eux, et ils ont leur grosse part dans tous les octrois; leurs droits et privilèges sont protégés et respectés. Dans les affaires politiques et civiques, les Canadiens sont généreux envers la minorité, et vous voyez souvent des Anglais portés aux honneurs dans les comités, dans les localités exclusivement canadiennes françaises. Il faut en féliciter et louer ces frères donnant par l'exemple de la plus large et de la plus gracieuse tolérance.

Cet esprit de conciliation, cette générosité admirable, il faut le reconnaître, ne sont pas toujours imités dans les lieux où les rôles sont intervertis. Les épineuses questions scolaires qui bouleversent la confédération de temps à autre ne surgissent pas dans la province de Québec. A cette heure, au milieu de leurs fêtes et de leurs réjouissances, les Canadiens pourraient peut être se demander s'il ne leur serait pas possible d'exercer une plus grande influence dans la direction des affaires et pour la protection des groupes français qui ne sont pas aussi favorablement situés qu'eux mêmes.

La Société L'Assomption du Barachois

Dimanche dernier, M. le docteur D. V. Landry, grand organisateur pour le Nouveau Brunswick de la Société L'Assomption des Etats Unis, était au Barachois pour jeter les bases d'une succursale de cette association de bienfaisance dans cette population et florissante paroisse. M. le docteur Belliveau était présent en qualité de médecin examinateur. Le docteur Landry exposa avec lucidité et le but et les avantages de la Société. Une vingtaine de membres s'enrôlèrent sur le champ. Ont été élus officiers: Chancelier—Antoine Cormier. Président—C. D. Cormier. Vice-président—Thos. V. Arsenault. Secrétaire-archiviste—François C. Gallant. Secrétaire—Zacharie C. Gallant. Commissaires—ordonnateurs—Fred. Roy, Félicien Gaudet. Directeurs—Abel C. Cormier, Ben. D. Boudreau, Timon J. Léger.

Couvent de l'Immaculée Conception

Tous les amis de l'éducation sont respectueusement invités à assister à la Séance Dramatique qui sera donnée par les élèves du couvent de l'Immaculée Conception, Bouctouche, vendredi, le 30

juin, à 7 heures du soir. La sortie des chères élèves aura lieu le lendemain.

Collège du Sacré-Cœur, Caraquet.

Des informations particulières nous annoncent pour mardi prochain, 27 juin, la distribution des prix à cette jeune mais déjà florissante institution, où les bons Pères Eudistes distribuent généreusement le pain d'une éducation de premier ordre à une jeunesse nombreuse et avide de connaissances. L'admiration et la gratitude que provoque l'œuvre admirable fondée par M. le curé Allard et si habilement dirigée par les Eudistes, attirera un nombreux public aux exercices qui clôtureront l'année scolaire la plus satisfaisante qui se soit vue au collège du Sacré-Cœur.

Restification

M. le rédacteur, M. Xavier, le vénérable frère de Zéphire, en lui communiquant ses impressions de voyage, dans le Moniteur de la semaine dernière, s'est un peu trompé au sujet du Lazaret de Tracadie, et du nombre des malades qui y sont enfermés. Le respectable correspondant dit qu'il y a vu 30 à 35 lépreux, etc. Q'il me permette de lui dire qu'il n'y en a que 16, dont 9 hommes et 7 femmes. Au lieu de 25 Islandais, il n'y en a que 3, dont 2 sont protestants. Il y a aussi 3 autres protestants de langue anglaise, 2 femmes et un jeune garçon. Il y a 5 protestants et 11 catholiques en tout. De tous ces malheureux et infortunés malades, il n'y en a que quatre de Tracadie, tous les autres viennent du dehors.

Outre le soin des lépreux, les Révères Sœurs sont aussi un hôpital pour les malades ordinaires, un orphelinat avec 25 orphelins, à qui elles font la classe ainsi qu'à un certain nombre d'enfants du dehors, garçons et filles. Merci pour votre bienveillance, M. le Rédacteur. JOSEPH.

Les Communautés Religieuses à Rogersville.

Les Eudistes Missionnaires continuent à répondre aux demandes qui leur sont faites pour la prédication des missions et retraites. Le Rév. Père Braud accompagne actuellement Mgr Blais, évêque de Rimouski, dans sa visite pastorale dans la Gaspésie.

Les Trappistes, après les sciages du printemps, se sont occupés aux travaux des champs, à l'élevage des volailles et des animaux de ferme. Ils commencent à se former un troupeau de bestiaux de races Short Horn et Ayrshire, et de porcs de la race White Chester. Leurs jardins sont de toute beauté.

Les Filles de Jésus sont occupées à l'enseignement des filles et petits garçons du Village. Plus de cent élèves fréquentent leur école. Mgr Richard est à leur construire une jolie résidence à côté de l'école, qui a quatre beaux départements.

Les Trappistes, de leur côté, s'organisent et travaillent dans les jardins avec beaucoup de courage. Elles ont planté plus de cent arbres fruitiers ce printemps et elles font une grande plantation de légumes, qui est leur principal aliment. Mgr Richard, qui a charge de leurs constructions, et qui s'intéresse à leur organisation en général, est actuellement à faire construire un laboratoire, chapelle, et une chapelle pour ces bonnes religieuses.

Leur principales ressources pour ces constructions viennent d'amis de France, où elles ont des personnes dévouées qui s'intéressent à leur existence.

Le jour anniversaire de leur arrivée à Rogersville—le 30 mai—les habitants sont venus leur donner un coup de main, sur invitation de M. le curé. Il y avait, ce jour là, sur leurs terrains, 75 hommes et 20 paires de chevaux. C'était une splendide sortie qui fait l'éloge de ces braves fermiers qui ont laissé de côté leurs propres travaux pour rendre service à ces religieuses exilées. Aussi, ces bonnes Sœurs, pleurant de joie et de reconnaissance, traduisent leurs sentiments de gratitude par une charmante pièce de vers que voici: Les œuvres du Seigneur nous sont admirables, Se montrant tout à tous au regard étonné, Tantôt plus libéral et tantôt plus aimable, Sur le seuil de l'exil, un père nous fut donné.

Redis, ô chère Eglise de notre Rogersville, Les accents de la voix qui nous fit tressaillir, O Père vénéré, nous devenions tes filles En ce jour si rempli de touchants souvenirs.

Il chante ses bienfaits, le petit monastère Edifié par vos soins sous le nom d'Assomption, Et tous les cœurs joyeux en cet anniversaire Célébrent sa naissance, béniéssant votre nom.

Oh! sois pour notre Père une aimable demeure, Un gai lieu séjour qu'il aime à visiter, Petite Assomption qui même quand on pleure Est toujours l'heureux port qu'il est doix d'habiter.

Que souvent dans ces murs le bon Dieu vous amène Pour vous y reposer de vos rudes labeurs, Pour répandre en nos âmes une joie plus sereine Et par votre présence réjouir tous les cœurs.

Bon Père, recevez notre reconnaissance, Qui comme une prière s'élève jusqu'à Dieu, Doux parfum, de l'exil que la Toute Puissance Sème dans nos cœurs pour germer dans les cieux.

Bénis en notre nom la vaillante Acadie, Pour ta gloire, ô mon Dieu, reverront les beaux jours, C'est pour les exilés comme une autre patrie, Pleine de charité, surtout pleine d'amour.

Délégués Paroissiaux à la Convention Nationale de Caraquet.

- Grand'Anse, N. B.—Jos. Poirier, M. P. P., J. W. Dumas, Séverin J. Bte Theriault. Shédiac, N. B.—Ferd. Robidoux, O. M. Melanson, Daniel Léger et Ambrose Boudreau. Substitués—A. M. Léger, Val. Bourque. Memramcook, N. B.—Rév. Ph. F. Bourgeois, C.S.C., Arthur Gaudet, André J. Belliveau, Clément Léger, M.P.P. Village de Richibouctou—Henri R. Gallant, Damien O. Richard, Jos. S. LeBlanc, C. Richard. St-Basile—Cyprien Martin, M. P. P., Eliot Soucie, Laurent Cyr, Denis I. Daigle. Dochester, N. B.—Hon. A. D. Richard, Antoine Patrice Hébert, Art. T. LeBlanc. Barachois, N. B.—Jérémie S. Léger, Thos. T. Gallant, Fidèle Thibodeau, Clément Doiron. Grande Digue, N. B.—Gilbert Boudreau, Pierre Richard, André F. Babin, Moïse Gallant. Saint Pierre de Caraquet, N. B.—Théo. J. B. Léger, P. E. Paulin, Maxime Dugas, Aimé Lanteigne. Notre Dame du Mont Carmel, I. P. E.—Rév. P. P. Arsenault, Sylv. P. Gallant, Victor Arsenault, Bruno E. Arsenault. Immaculée Conception, Palmer Road, I. P. E.—Norbert Poirier, Iréné Poirier, Jean Chiasson, Azarie Gallant. Tignish, I. P. E.—A. J. Gaudet, Jean J. Gallant, Jerome J. Chiasson, Edmond Gallant. Substitués—Théo. Bernard. Saint Jean Baptiste de la Rivière Bourgeois, C. B.—Jacques Samson, Malcolm McNeil, Anselme Samson, Jos. DesLauriers. Arichat et Petit Degrat, C. B.—Albert D. Samson, Alfred Boudreau, William Lavache, A. A. LeBlanc, M. D. Salmon River, N. S.—Rév. J. M. Deveau, Raymond Deveau, Henri Melanson, Edouard T. Doucet. Weymouth, N. E.—Daniel Gaudet, Félix Gaudet. Substitués—Thos. Melanson (Corberie). DR F. X. COMEAU, Président général de l'Assomption.

BOUCTOUCHE, N. B.—Les délégués choisis à Bouctouche pour représenter la paroisse à la convention générale à Caraquet sont:

- Ezcar J. L. LeBlanc, F. X. LeBlanc, Félix Michaud, Henri Berthe. Substitués—Wulfrid Robichaud, Pat. M. Léger, Anselme J. Jalliet, Louis Bourque.

SCOUDOUC

Les paroissiens de Scoudouc étaient, dimanche dernier, leurs délégués pour la grande convention de Caraquet. Ont été choisis: Délégués—Jeffrey J. Boudreau, Ephrem LeBlanc, Rémi Melanson, Patrice H. Melanson. Substitués—Hippolyte Belliveau, Pierre Jos. Belliveau.

St Jacques d'Emont Bay—Sylvain E. Gallant, Abrams Village; Jean O. Arsenault, Higgins Road; Laurent A. Arsenault, Urbainville; J. F. H. Arsenault, Higgins Road.

NOMINATIONS PROVINCIALES—Ont été nommés juges de paix, Dans le comté de Westmorland—Edouard T. Gaudet, M. D., Edmond Bourque, Joseph C. Boyd, Cearon Mullin, William M. Goodal, et Bradford Gilbert.

ECHOS DE FITCHBURG

Mme Onésime LeBlanc nous a vuée le 10 du courant d'une promenade de deux mois au Nouveau Brunswick. Elle a amené avec elle sa jeune fille Marie.

Parmi les Acadiens de la ville de Fitchburg, nous en comptons un certain nombre qui remplissent des positions assez élevées, ce qui montre que nous ne sommes pas les derniers parmi ceux qui habitent notre ville. M. Adolphe M. Belliveau, postillon, retire un salaire d'un delà de \$1000 par année. M. Elphège Léger, commis à la Ferdinand Furnishing Store Co.; M. Frank P. Allain, magasin de tabac, avec salle de billard, M. Jonas D. Girouard, magasin de liqueurs de tout prix et de tous les goûts, M. Wm. M. Belliveau, qui fait aussi un gros commerce de spiritueux; M. H. Hébert, opticien; M. Amédée Cormier, qui représente la John Hancock Life Ins. Co.; M. Pierre N. LeBlanc, qui représente la Metropolitan Life Ins. Company, de N. Y.; M. Dosithe T. Boudreau, magasin d'épicerie; M. Coré Saulnier, magasin de chaussures, M. Patrice Gaudet, restaurant, M. Damien L. Girouard, surintendant de la Sterling Como Co., de Leominster, M. Donat Girouard, commis chez John Lavote, Josephat Dionne, restaurant. J'en oublie sans doute plusieurs qui voudront bien avoir la charité de me pardonner.

C'est avec douleur que les Acadiens de Fitchburg ont appris la mort de M. André Poirier, de Shédiac, ainsi que la mort de M. Maurice Belliveau, de Memramcook.

Plusieurs de nos Acadiens se proposent de visiter les provinces maritimes dans le cours de l'été.

Le temps a été considérablement froid à venir jusqu'au 10 courant; il n'y a que deux ou trois jours que la chaleur est prise. La Société l'Assomption fait toujours de grands progrès; la succursale de Beauséjour aura l'élection de ses officiers lundi, le 12 juin.

Reliques acadiennes

Ceux d'entre nous qui font le voyage de Québec et de Montréal ne devraient point manquer l'occasion de visiter en cette dernière ville le vieux château de Ramezay, transformé dans ces dernières années en un musée d'objets historiques appartenant aux premiers âges de la colonie française en Amérique. Deux objets attireront particulièrement l'attention du touriste acadien. Il y a près de trois cents ans, après la signature du traité d'Utrecht, qui donna à la France le Cap Breton, les Français, entretenant la longue lutte que devaient se faire la France et l'Angleterre sur ce continent, se mirent à fortifier Louisbourg, ce Gibraltar de l'Amérique. Pendant un demi siècle Louisbourg fut la place forte par excellence du nouveau monde. Elle gardait l'entrée du golfe Saint Laurent, menaçait la nouvelle possession britannique en Acadie, et hârasait le commerce de la Nouvelle Angleterre. Or, à la porte du château de Ramezay, sur la rue Notre Dame, à Montréal, se voit un vieux canon de Louisbourg. Au dernier siège de Louisbourg le navire français La Prudente fut calée avec bien d'autres dans le port. Le canon que l'on voit maintenant comme faisant sentinelle devant le château de Ramezay, était monté sur la Prudente, et il avait reposé près de cent cinquante ans dans le fond du havre de Louisbourg lorsqu'on le remonta à la surface.

A l'intérieur du même château, dans la salle dite de De Vaudreuil, on voit également la "cloche de Louisbourg," bénie en France en 1724, et montée plus tard dans le clocher de l'église de Louisbourg du temps des Français. Pendant près d'un demi siècle elle appela les soldats de la garnison aux offices divins, et annonça les funérailles des défunts. Elle était là au siège de 1745, et encore à celui de 1750.

En 1760, la ville de Louisbourg fut rasée par les Anglais, et il n'en reste plus aujourd'hui qu'un amas de pierres. Les reliques de cette ancienne place sont de nos jours bien rares.

LE PAPE ET LE MIKADO

Rome, 9 juin.—Le Pape Pie X vient d'adresser une lettre autographe à l'empereur du Japon, par laquelle il le remercie cordialement de la liberté accordée dans son royaume aux missionnaires catholiques. Cette lettre a été envoyée par l'entremise de Congrégation de la Propagande.

A VENDRE A GRAND MARCHÉ—De vieilles gazettes, propres à envelopper, faire des patrons à piquer sous les tapis. S'adresser au bureau du Moniteur.

Pèlerinage à la Bonne Saint

3 juillet 1905

Départ de Shédiac à 1 heure. Départ de Collège Bridge à 1.45. Départ de Moncton à 3 hrs. Arrivée à Ste-Anne mardi à 1 h. Départ de Ste-Anne mercredi à 10 h. ou à 1 heure. Départ de Lévis mercredi à 5 h.

Prix du billet \$5. Outre les paroisses des messieurs les curés ont la de se charger de la vente de aura des dépôts aux endroits: Amherst, chez Mme Dosithe; Shédiac, au Couvent; Moncton, au Couvent et à la tache LeBlanc; Rogersville, chez Mlle Alm. Richibouctou, chez le Doucet, et chez le O. Murray.

Chatham, chez M. Ruben; Newcastle, chez Mme Fole; Petit Rocher, chez M. Phi; Bathurst, chez Mlle Ireta; Campbellton, chez Mme H.

Aux divers endroits où des dépôts, la vente cessera afin de savoir un peu à sera le nombre des pèlerins re, on le comprend facilement cessera pour que l'organisation notre très vil désir, satisfait les voyageurs.

Les pèlerins désirant de le char d'ortoir, agrout par en faisant la demande fort que le nombre de ces plus Billet de retour par chaque En outre, il y aura un dit coloniste, moins somp précédent, toutefois avec le et rideaux; prix du billet de

Toute personne ne dem la route parcourue par le lérinage, pourra s'y rendre en ne versant que le prix sage. Le pèlerin achètera me à l'ordinaire, et il recevra mande, de l'argent, un certain droit d'obtenir des ag ton ou de Collège Bridge retour gratis, pourvu que l'ficat soit signé par un men

L'administration de l'In cordera, aux pèlerins des ter Montréal, un billet de somme de \$3. Le pèlerin, à l'agent de la gare ce Le de pèlerin, recevra le sus la date expirera le 13.

Des billets d'excursion à tout voyageur, porteur pèlerinage, sur la ligne du ern, sur celle du chemin é et sur le bateau pour le tr Prince Edouard à Shédiac

Le souper, le 30 au soir, lendemain, ainsi que le d seront servis à froid dans

Toutefois, nous suggèr mes qui peuvent le faire d'apporter avec elles que de voyage.

Les religieuses président des tables. Les directeurs spirituels du r aux exercices religieux, sont: E. Labbé et Monsieur l'abbé J. de Coesgne.

Nous croyons opportun d'une manière spéciale, aux p de faire ce pieux voyage, que devra cesser le 28 au soir.

Echos de l'île du P

Excursion à Caraquet plaisir de constater que inulaires s'int ressent toute particulière pour o favorables pour se rend lors du congrès acadien plus des arrangements s y ait un vaisseau, laissa Tignish pour se rendre quet, ce qui ferait une t sion sur l'eau, sans com du passage, par cette vo

Belle Eglise.—Ceux de visiter l'église de l'ception, Palmer Road, p voient l'une des plus admise cette province. Depuis antel ainsi que les deux tels, à droite et à gauche le coup d'œil qu'offre le dans ce vaste édifice, e La propriété se voit au tourage, en dehors de l'admirable. Le curé a talents artistiques à l'au aux parterres de feu auage le site pitto Le bateau à vapeur

FITCHBURG

Le Blanc nous a... d'une promenade... Nouveau Brunswick... elle sa jeune fille Ma-

diens de la ville de... comptons un certain... sistent des positions as-... montre que nous ne... rnières parmi ceux qui... le. M. Adolphe M... n, retire un salaire... par année. M. El... mis à la Ferdinand... Co.; M. Frank P. Al... bac, avec salle de bil... Girouard, magasin de... et de tous les goùts... veau, qui fait ausi un... de spiritueux; M. H... M. Amédée Cormier... John Hancock Life... rre N. LeBlanc, qui... ropolitaine Life Ins... Y.; M. Dosithe T... a d'épicerie; M. Co... de chaussures, M... restaurant, M. Damién... tendent de la Sterling... omister, M. Donat... chez John Lavoie... restaurant. J'en oublie... rs qui voudront bien... me pardonner.

Acadiens se propo-... provinces maritimes... été... considérélement... au ro courant; il n'y... is jours que la chaleur... iété l'Assomption fait... progrès; la succursale... l'édification de ses offi-... uin.

Acadiennes

ous qui font le voyage... Montréal ne devraient... l'occasion de visiter en... lle le vieux château de... me dans ces dernières... e d'objets historiques... premiers âges de la co-... Amérique.

L'administration de l'Intercolonial ac... cordera, aux pèlerins désireux de visi... ter Montréal, un billet de retour pour la... somme de \$3. Le pèlerin, en présentant... à l'agent de la gare de Lévis son billet... de pèlerin, recevra le susdit billet, dont... la date expirera le 13.

LE MIKADO

Le Pape Pie X vient... re autographe à l'em... par laquelle il le ren... de la liberté accor-... aume aux missionnai-

envoyée par l'entre-... on de la Propagande.

MARCHE.—De vieilles... pper, faite des patron... s'adresser au bu ea-

Pèlerinage à la Bonne Sainte Anne.

3 juillet 1905

Dép. et de Shédiac à 1 heure. Départ de College Bridge à 1.45 h. Départ de Moncton à 3 hrs. Arrivée à Ste-Anne mardi à 1 h. Départ de Ste-Anne mercredi dans la matinée ou à 1 heure. Départ de Lévis mercredi à 5 h.

Prix du billet \$5.50

Outre les paroisses dans lesquelles messieurs les curés ont la bienveillance de se charger de la vente des billets, il y aura des dépôts aux endroits suivants :

- Amherst, chez Mme Dosithe J. Bourque. Shédiac, au Couvent. Moncton, au Couvent et chez M. Eustache LeBlanc. Rogersville, chez Mlle Alma Poirier. Richibouctou, chez l'inspecteur J. F. Doucet, et chez le conducteur T. O. Murray. Chatham, chez M. Ruben Babineau. Newcastle, chez Mme Foley. Petit Rocher, chez M. Philias Laplante. Bathurst, chez Mlle Ireta Melanson. Campbellton, chez Mme H. Murray.

Aux divers endroits où des billets sont déposés, la vente cessera le 28 au soir, afin de savoir un peu à l'avance quel sera le nombre des pèlerins. Cette mesure, on le comprend facilement, est nécessaire pour que l'organisation soit, selon notre très vif désir, satisfaisante pour tous les voyageurs.

Les pèlerins désirant des places dans le char doctoir, agiront prudemment en en faisant la demande fort à l'avance, vu que le nombre de ces places est limité. Billet de retour par chaque lit \$5.00.

En outre, il y aura un char doctoir, dit coloniste, moins somptueux que le précédent, toutefois avec literie complète et rideaux; prix du billet de retour \$3.00.

Toute personne ne demeurant pas sur la route parcourue par le convoi du pèlerinage, pourra s'y rendre et retourner en ne versant que le prix d'un seul passage. Le pèlerin achètera un billet, comme à l'ordinaire, et il recevra, sur demande, de l'argent, un certificat lui donnant droit d'obtenir des agents de Moncton ou de College Bridge un billet de retour gratis, pourvu que le susdit certificat soit signé par un membre du comité.

L'administration de l'Intercolonial accordera, aux pèlerins désireux de visiter Montréal, un billet de retour pour la somme de \$3. Le pèlerin, en présentant à l'agent de la gare de Lévis son billet de pèlerin, recevra le susdit billet, dont la date expirera le 13.

Des billets d'excursion seront délivrés à tout voyageur, porteur d'un billet de pèlerinage, sur la ligne du Kent Northern, sur celle du chemin de Bouctouche, et sur le bateau pour le trajet de l'île du Prince Edouard à Shédiac.

Le souper, le 3 au soir, le déjeuner du lendemain, ainsi que le déjeuner du 6, seront servis à froid dans les chars.

Toutefois, nous suggérons aux personnes qui peuvent le faire commodément, d'apporter avec elles quelques provisions de voyage.

Les religieuses présideront au service des tables.

Les directeurs spirituels du pèlerinage préposés aux exercices religieux, sont: Le Révérend Père E. Labbé et Monsieur l'abbé J. L'archevêque, curé de Cocagne.

Nous croyons opportun de rappeler, d'une manière spéciale, aux personnes désireuses de faire ce pieux voyage, que la vente des billets devra cesser le 28 au soir.

Echos de l'île du Prince Edouard

Excursion à Caraquet.—Il nous fait plaisir de constater que plusieurs de nos insulaires s'intéressent d'une manière toute particulière pour obtenir des prix favorables pour se rendre à Caraquet, lors du congrès acadien le 15 août; de plus des arrangements se font pour qu'il y ait un vaisseau, laissant le havre de Tignish pour se rendre direct à Caraquet, ce qui ferait une très belle excursion sur l'eau, sans compter que le prix du passage, par cette voie, serait minime.

Belle Eglise.—Ceux qui ont le plaisir de visiter l'église de l'Immaculée Conception, Palmer Road, peuvent dire qu'ils voient l'une des plus belles églises de cette province. Depuis que le maître autel ainsi que les deux plus petits autels, à droite et à gauche, ont été placés, le coup d'oeil qu'offre le tout, en entrant dans ce vaste édifice, est des plus beaux. La propriété se voit aussi partout. L'entourage, en dehors de l'église, est aussi admirable. Le curé ayant appliqué ses talents artistiques à faire l'un des plus beaux parterres de fleurs afin d'embellir l'avantage le site pittoresque de l'église. Le bateau à vapeur Amélia, qui a subi

des réparages considérables, depuis son avarie, a commencé ses voyages réguliers entre les îles de la Madeleine et la Nouvelle-Ecosse, la semaine dernière.

RUSTICO.— M. l'abbé P. Pinault, ordonné prêtre à Québec le 21 du mois dernier, nous a chanté la grand'messe le dimanche de la Pentecôte. Notre paroisse était fière de voir le cinquième de ses enfants monter à l'autel pour célébrer les Saints mystères. Ceux qui ont précédé M. l'abbé Pineault sont l'archevêque d'Halifax, M. l'abbé F. X. Gallant, curé de St Antoine, Bloomfield, M. l'abbé J. A. Blaquière, curé de l'Étang du Nord, îles de la Madeleine et M. l'abbé P. C. Gauthier, curé de Palmer Road.

M. l'abbé Pineault prend maintenant un repos bien mérité de quelques semaines, avant d'aller prendre charge de la paroisse de Stephenville, dans le diocèse de St Georges, Terre-Neuve. Nous offrons nos félicitations sincères et nos hommages respectueux à ce nouvel ouvrier de la vigne du Seigneur. C'est par un travail constant et une industrie exemplaire que M. l'abbé Pineault est parvenu à la dignité de prêtre. Après une préparation accompagnée de tant de sacrifices et de persévérance, son ministère ne peut qu'être fructueux. Nous sommes heureux d'apprendre que M. l'abbé Pineault va exercer son zèle dans une paroisse acadienne.

Paroisses prospères.—Il paraît que les champs dans les paroisses de Mont Carmel et d'Egmont Bay, surpassent de beaucoup ceux de cette partie de l'île. Le sol est dit-on, au-delà de six pouces plus long dans ces paroisses. Un fait à remarquer c'est que ces deux paroisses se trouvent toujours en avant de leurs voisins, du sans doute aux encouragements de leurs dévoués curés, les Revs P. P. Arsenault et S. Boudreau. —L'Impartial

La grande guerre

Les événements se précipitent. Tout indique que la France et l'Angleterre vont en venir aux mains avec l'Allemagne.

Londres, 17.—Il n'y a pas à se dissimuler que l'on est en présence d'une crise internationale de la plus grande gravité. On peut dire que la publication de la dépêche adressée de Paris à la Gazette a été une révélation sur la gravité de la situation. Cette dépêche a été reproduite par toutes les feuilles importantes de l'Europe. Aujourd'hui la confirmation de cette dépêche arrive de diverses sources. Les dépêches de Paris mandent que le gouvernement français est absolument convaincu que le Kaiser est déterminé à la guerre avec la France.

Des instructions précises ont été données mercredi au ministre de la guerre de prendre toutes les mesures nécessaires en vue d'un conflit très prochain. Tous les soldats en congé ont reçu l'ordre de rejoindre leurs corps immédiatement. Des trains spéciaux ont été mis en circulation pour faciliter la rentrée des hommes dans leurs quartiers.

L'attitude de M. Rouvier

Le premier ministre Rouvier a pris une attitude des plus conciliantes envers l'Allemagne, mais chacune de ses concessions fait naître de nouvelles exigences du kaiser. L'empereur d'Allemagne aujourd'hui pousse l'audace jusqu'à demander l'annulation pure et simple de la convention anglo-française. Cette demande de l'Allemagne n'est pas formulée en termes précis, mais l'empereur demande que la France ne conclue pas d'entente pouvant être contraire aux intérêts de l'Allemagne. Une complète soumission aux demandes du kaiser de la part du gouvernement français, aurait pour résultat de réduire la France à une sorte de vasselage.

La France ne désire pas la guerre, son gouvernement est prêt à faire toutes les concessions possibles à l'Allemagne dans le but de les éviter, mais du moment où le peuple français réalisera qu'on veut l'humilier, alors l'indignation populaire ne connaîtra plus de bornes et la guerre éclatera d'elle-même.

D'autre part l'attitude de l'Angleterre n'est en rien restrictive. Le gouvernement britannique se rend au contraire très bien compte que l'agression de l'Allemagne est tout autant dirigée contre l'Angleterre que contre la France.

Lord Lansdowne est en faveur de la paix à tout prix, mais les autres ministres sont décidés à ne pas laisser atteindre au prestige et aux intérêts anglais, même si pour cela il faut engager l'Angleterre dans une guerre européenne. En conséquence Lansdowne, se conformant à la politique ministérielle plutôt qu'à la sienne propre, a conseillé à la France une attitude à la fois conciliante et ferme envers l'Allemagne. L'Angleterre a pris une attitude très

ferme et a déjà engagé avec la censure allemande des négociations sur la nature desquelles on est pas encore exactement fixé. Quoiqu'il en soit toutes les flottes de guerre de l'Angleterre ont reçu instruction de rentrer en Angleterre et sont actuellement en pleine marche. C'est en somme une mesure aussi significative que l'ordre de mobilisation de la flotte volante lors de la publication de la lettre de Guillaume à Kruger. Il y a de bonnes raisons de croire que même si la France se soumet aux exigences de l'Allemagne et consent à la réunion d'une conférence internationale sur la question du Maroc, l'Angleterre s'y opposera par un veto ferme.

Belle attitude de l'Angleterre

Certes le gouvernement et le peuple anglais sont fermement en faveur de la paix, mais si l'empereur Guillaume voulait prendre envers l'Angleterre une attitude aussi humiliante que celle qu'il prend envers la France, la guerre ne serait qu'une question d'heures.

On peut affirmer sans crainte ni démenti que depuis la crise et depuis ces derniers jours surtout la question de la paix en Extrême Orient est passée au second plan.

Le Kaiser se sent isolé.

Paris, 17 juin.—Le Figaro annonce que les pourparlers qui ont actuellement lieu entre les deux gouvernements portent sur le Maroc que comme prétexte, mais qu'au fond il s'agit d'une discussion générale sur les relations des deux pays. Quoi qu'il en soit le gouvernement allemand veut que la question soit réglée avant toute autre. Si la France accède au projet de conférence internationale proposé par le sultan du Maroc il est probable que la conférence se réunirait à Paris et non à Fez. Au fond le gouvernement allemand veut empêcher la France de conclure des alliances européennes susceptible de l'isoler. L'empereur allemand veut empêcher la France d'engager des négociations diplomatiques dans le but de désorganiser les trébuchements, ce qui entre parenthèse est une besogne déjà fort avancée. L'empereur s'aperçoit que DeLacque est un grand diplomate avec lequel les siens ne sont pas de force à engager la partie de sorte qu'il veut employer la force, faire des menaces de guerre pour entraver la diplomatie française. L'Allemagne ne veut pas que la France noue des relations susceptibles de l'isoler.

La Guerre Russo-Japonaise

Engagements désastreux pour les russes en Mandchourie

Tokio, 18 juin.—Daus le district de Weynalpoem, 16 juin, à 9 heures, trois divisions de chevaux de la cavalerie ennemis se sont avancées vers Kuyushu, mais furent repoussés.

Dans le district de Clmotier, nos avant postes après avoir chassé l'ennemi qui stationnait à Sumunburg, occupèrent ce village.

Dans le district de Tasiamotun, notre détachement, après avoir délogé la cavalerie de l'ennemi à Souchatzu, huit milles à l'ouest de Sumiencheng, occupa ce village.

Dans le district de Kangoni, à 1 heure a. m., 16 juin, notre colonne du centre après avoir mis en déroute la cavalerie des avant postes ennemis à Tienchawpenk, 16 milles au nord est de Kanping, et continuant sa vigoureuse poursuite, attaqua la position de l'ennemi à la partie sud de Liaoyangwopeng et vers l'est entre quatre et huit heures et trente minutes du mati, et à neuf heures, et se rendit complète maître de Liaoyangwopeng.

Notre colonne de droite, après avoir chassé la cavalerie de l'ennemi, se rendit maître de Lochuanpou, neuf milles à l'est de Liaoyangwopeng. Cette colonne lança sa canonnade sur la cavalerie ennemie, retraits vers le nord, infligeant de lourdes pertes. L'ennemi fut finalement mis en déroute. La colonne gauche lança un feu nourri et dévastateur sur mille hommes de cavalerie retraits vers le nord dans la direction de Liaoyangwopeng et leur fit subir de désastreux dommages. D'après les prisonniers, 5,000 hommes de cavalerie avec vingt canons formant partie de l'armée du lieutenant général Mistchenko, occupèrent Liaoyangwopeng. La force principale retraits vers le nord, quelques parties d'entre elles se retirèrent en désordre vers le nord est et le nord ouest.

C'était évident que l'ennemi fut frappé de panique et qu'il se débattait dans la plus grande confusion. Les provisions et les habits abandonnés indiquent les grandes difficultés de l'ennemi d'apporter

Fermeture de Magasin.

Nous vendons notre assortiment entier pour Argent Comptant. Marchandises Sèches et Chaussures au prix coutant et à moins.

Les comptes doivent se régler par billets promissoires ou avec des produits de la ferme. Ceux qui nous sont endettés auront la bonté de venir faire des arrangements avant que nous fermions le magasin.

Shediac Mercantile Co., DeBlois Harper, Gérant.

AVIS PUBLIC!

Aux Marchands, Aux Négociants et Au Public en général

Ayant acheté de JAMES FLANAGAN, Ecr., son assortiment entier de

Marchandises Seches, Hardes, Etc.,

Se montant, d'après l'inventaire, à plus de \$25,000, nous avons absolument et positivement décidés de tout clairer en quantités convenant aux acheteurs, la plus grande partie à moins que moitié prix.

J. D. CREAGHAN, Caledonian Building, Moncton, N.B.

ter des provisions. Nos pertes ont été de trente soldats tués et 165 blessés.

Le nombre des pertes ennemies est inconnue. La tête de colonne faisant front était de 80 et c'est pourquoi les pertes totales des Russes dans toutes les directions doivent être considérables.

M. l'abbé Cormier est parti hier matin pour les séances de fin d'année au Collège St-Soseph, son Alma Mater.

Madame Abraham Robichaud, de Cormier Village, ses deux demoiselles et son fils honoraient notre établissement d'une visite vendredi passé.

M. Joseph P. Arsenneau, de Sanford, Me., nous honoraient d'une visite hier. M. Arsenneau est en promenade chez sa belle-mère, Mme Anani Léger, au Barachois, depuis une semaine.

M. Philippe B. Cormier, du chemin de Dorchester, nous honoraient d'une visite lundi.

ADAMSVILLE.—Les travaux de la ferme sont très avancés. Le foin a une fort belle apparence, de même que le grain qui est levé.

Le Père Léger était ici dimanche, et avant les vêpres, sous sa présidence, M. A. J. Arsenault agissant comme secrétaire, nous avons eu nos délégués à la Convention de Caraquet. Ont été choisis :

- MM. Robert Saulnier, A. J. Arsenneau, Polycarpe Gallant, Pierre C. Cormier.

Il y a eu plusieurs mortalités dans la paroisse, ce printemps. La dernière victime est Monsieur Narcisse Chase, décédé le 10 juin à l'âge de 79 ans et 2 mois. C'était le plus ancien colon d'Adamsville. Il était d'une grande charité. Mort chez son gendre, M. Wm. Bastarach, il a été inhumé le 12, après un imposant service. Le chant était dirigé par M.

André J. Arsenneau et notre habile musicien, M. Rufin Arsenneau, présidait à l'orgue. Les porteurs étaient MM. Benoit Arsenneau, Pierre Henri, Honoré Cormier, Joseph S. Arsenneau. —R.I.P.

Un gros lot de Hardes d'hommes au prix coutant pour libérer.

Nouveautés, Chaussures, en grande quantité et au plus bas prix.

Shediac Mercantile Co., O. P. WILBUR, gérant.

TRISTE AFFAIRE À LA BAIE SAINT-MARIE.—Une affaire qui a toutes les apparences d'un crime horrible émotionne depuis quelques jours la localité de Plympton, comté de Digby, Baie Sainte-Marie. On a trouvé, samedi, dans le bois, le cadavre d'une petite fille de six ans, enterré sous des bruyères et apparemment morte étouffée, puisqu'elle avait la bouche remplie de guenilles, et un peu plus loin on trouvait, dans un état mourant, un enfant d'un an, également bâillonné. La première est une Ward, et la seconde est l'enfant d'une femme du nom de Hope Young, qui habite avec le nommé Kingsley Melanson dans des circonstances assez louches, paraît-il. On prétend que c'est la femme Young, qui, voulant se débarrasser de ces enfants, serait allée les abandonner dans la forêt. Une enquête a eu lieu, la femme Young a été mise en accusation, et Melanson a été arrêté. La lumière se fera sans doute sur cette lugubre affaire.

D. J. Doiron annonce qu'il a besoin de plusieurs cent livres de beurre et plusieurs cent douzaines d'œufs.

Un certain docteur Besa vient de s'assurer que le cerveau du nègre est vingt pour cent plus faible en intelligence que celui de l'homme blanc.

Liniment de Minard est en vente partout.

O. M. Melanson & Cie.

Shédiac.

Magasin du Peuple

Assortiment imbattable de

HARDES

Habits

Pantalons

Vestes

Capots d'été

de tous matériaux, de toute grandeur, de la dernière élégance, et à extrême bas prix.

Chemises fines
chemises négligées

de toutes nuances.

Chapeaux

de toutes formes et de tout prix, ce qu'il y a de plus chic pour hommes et jeunes garçons.

Lot superbe de

Costumes de Dames,

qu'on détaille au prix du gros. Ne manquez pas cette chance exceptionnelle de vous entouler à bon marché et à la dernière mode.

Chaussures

pour hommes, femmes et enfants — première qualité et du dernier goût.

Provisions et Epicerie

des plus fraîches, du meilleur goût, et aux prix les plus réduits

**Ferronneries
Faïence, Verrerie,**

Etalage incomparable

Peinture, Huile, &c.

Nos indiennes et nos cotonnades, aux patrons et à la qualité les plus recherchés, font l'admiration des connaisseuses.

N'oubliez pas de venir nous voir avant d'acheter.

O.M. Melanson & Cie.

Bois de construction

DE TOUTE ESPÈCE ET

Magasin Général : Provisions, Epicerie, Nouveautés, Etouffes, Draps, Cotonnades, Chaussures, un mot tout ce que vous pouvez espérer trouver dans un magasin général bien assorti. NOS PRIX SONT MODIQUES et nous prenons plaisir à contenter nos pratiques.

Nous avons du bois de moulin tout prêt pour les poèles à 25cts. le voyage simple.

C. E. Lockart & Cie.,

Moulin à Scie et Magasin, - NOTRE-DAME, Co. Kent.

FEUILLETON

A L'ECHAFAUD

DEUXIÈME PARTIE.

TROISIÈME PARTIE

LE CAPITAINE RODIGUEZ

(Suite.)

III

LE TESTAMENT DU MARQUIS DE KERMOR.

Revenons au marquis de Kermor que nous avons laissé grièvement blessé sur le pré de l'Étang. Lorsque les Pierlaud s'approchèrent, après avoir infligé à son assassin le châtement que nous avons décrit; Le Goff leur commanda :

—Allez vite à la ferme chercher un brancard. Et pas un mot à âme qui vive.

Quand ils revinrent, le blessé fut placé dans le brancard, puis emporté avec d'infinies précautions jusqu'au château. La marquise n'était pas encore couchée. L'appel du fermier l'inquiéta.

Elle ouvrit une fenêtre. —Qui est là? demanda-t-elle en plongeant son regard sur le peron, qu'éclairait un rayon de lune.

—Avant qu'elle eût discerné le groupe immobile sur les dalles de pierre, une voix rude, du dragon, lui répondit :

—Ouvrez, madame, au colonel marquis de Kermor.

—O mon Dieu! s'écria-t-elle. Un brancard!... Le marquis!

Elle eut l'intuition de l'affreuse vérité. La tête perdue, en trébuchant, elle descendit, et ouvrit la porte du vestibule. Les trois hommes entrèrent en portant le blessé.

Mme de Kermor s'approcha et, rassemblant ses forces, faisant appel à toute son énergie, elle balbutia :

—Vous ici... marquis... et blessé?

Le marquis, épuisé par la perte de son sang, ne pouvait articuler une parole, Mathias, avec la rude franchise du soldat, répondit brutalement :

—Blessé?... Non, madame, assassiné par le comte de Lanteuil votre complice!

A cette injure sanglante, que le serviteur lui crachait à la face, la marquise chancela; un nuage lui obscurcit la vue, elle battait l'air de ses deux mains étendues et tomba évanouie sur les dalles du vestibule. La femme de chambre arrivait, réveillée par le bruit, à peine vêtue.

—Votre maîtresse est évanouie, lui dit le fermier brusquement : donnez-lui vos soins.

Puis, aidé de son fils et de Mathias, ils transportèrent le marquis dans sa chambre, le couchèrent sur son lit, et Le Goff s'installa à son chevet, pendant que Jacques partait avec une carrosse attelé à la hâte, afin de ramener de Nantes le médecin et le notaire.

Le médecin ne put qu'annoncer la mort prochaine, inévitable, et le

notaire écrivit alors le testament sous la dictée du marquis, rassemblant, dans ce but, ses dernières forces. Nous en connaissons déjà en partie les clauses. Il était ainsi conçu :

«Je meurs assassiné par le comte de Lanteuil, mon beau-frère. Je lègue tous mes biens au comte Gaétan de Nantilly, mon filleul, à l'exclusion de ma femme et de tous autres héritiers, comme dernier gage de l'affection que je porte à sa vertueuse et sainte mère la comtesse de Nantilly, qui, déjà elle-même sur le bord de la tombe ne me survivra guère.

«Prêt à partir pour l'éternité, je tiens à déclarer ici que j'ai été heureux de faire quelque bien, sans arrière-pensée, à une parente pauvre, digne de tous les respects et que la calomnie ne saurait atteindre.

«Par égard pour le nom que je lui ai donné, ma femme, née de Rostrenen, conservera la jouissance de mes biens jusqu'à sa mort.

«L'enfant qu'elle porte dans son sein, la marquise le sait, ne peut avoir aucun droit à mon héritage. Il lui restera d'ailleurs plus tard celui de sa mère.

«Le comte Gaétan de Nantilly devra ignorer, jusqu'à la mort de la marquise, mes dispositions bienveillantes à son égard, et à tout jamais ignorer le motif. L'enfant à naître devra également toujours ignorer pourquoi je le désespère.

«Si c'est un garçon, j'exige qu'il lui soit donné le nom de Georges; si c'est une fille, elle s'appellera Geneviève. Le nom choisi me rappellera au fond du tombeau que cet enfant est celui d'un assassin, parjure à l'honneur.

«Je lègue en toute propriété à Mathias Le Goff, mon fidèle serviteur la chaumière de l'Étang Rouge et le petit domaine y attaché avec exemption de perpétuité de toute redevance.

«Je lui lègue en outre 30,000 livres pour subvenir aux frais de l'éducation de Gaétan de Nantilly dont il sera le tuteur. Cet argent sera remis par le notaire au fur et à mesure des besoins de l'enfant.

«Je fais remise au fermier Pierlaud de cinq années de redevance en récompense du dévouement séculaire des siens pour la famille des marquis de Kermor, et je lui recommande également mon filleul Gaétan que sa belle-fille a nourri.

«Mathias Le Goff et les deux Pierlaud qui ont assisté à mon assassinat s'engagent à garder le secret sur les causes de ma mort!

Suivent quelques legs moins importants. Le testament se terminait par cette clause.

«Au cas où ma femme Marie-Thérèse de Rostrenen, marquise de Kermor, refuserait de se conformer intégralement à mes dernières volontés, le tuteur de Gaétan de Nantilly entrerait immédiatement en possession de mes biens, dont il aurait à rendre compte à son pupille à la majorité de celui-ci.

«Un des exemplaires du testament sera remis à Mathias Le Goff, un autre au fermier Lucien Pierlaud; l'original sera conservé par le notaire comme la loi prescrit.

Notre Garantie est votre Gibraltar



Nous voulons que vous vous rappeliez que votre argent vous appartient, et que l'Habillement est à nous, si vous n'en êtes pas content.

Nous garantissons la façon, et sans cela la vente n'est pas consommée.

Nous voulons que vous pensiez à nous chaque fois que vous songez à acheter des hardes. Pensez-y dès maintenant.

W. D. MARTIN,

Coin de la Grand'rue et rue Lutz,

Moncton, N. B.

«Ils seront chargés tous les trois de veiller à sa stricte exécution.»

Le marquis refusa de voir sa femme malgré ses pressantes instances. Il se contenta de lui faire communiquer par le notaire les clauses du testament, auquel la malheureuse jura de se conformer. L'infâme conduite du comte de Lanteuil lui avait dessillé les yeux. Elle comprit toute l'étendue de sa faute, causée par sa jalousie injustifiée.

Abusée par d'indignes calomnies perfidement exploitées par le comte de Lanteuil, elle croyait son mari l'amant de la belle Mme de Nantilly. Le marquis, au contraire, n'avait rien à se reprocher. Il avait simplement rempli vis-à-vis de une parente pauvre, que la mort prématurée de son mari avait réduite à un état de gêne pénible les devoirs d'un ami dévoué. Et il avait accompli ce devoir avec la loyauté la plus complète, sans arrière-pensée mauvaise.

Il s'intéressait d'autant plus à la veuve de son frère d'armes qu'il la savait atteinte d'une maladie mortelle.

Aussi, indigné des soupçons que la marquise lui avait laissé entrevoir, il avait dédaigné de se justifier.

La marquise, atterrée, en proie au remords, aurait voulu se jeter aux pieds de son mari, lui demander pardon. Elle pria, supplia afin de franchir le seuil de la chambre du mourant. Mathias, qui avait sa consigne, fut implacable. Cependant, par un reste de pitié, il communiqua cette prière au marquis qui répondit :

—Qu'elle expie, Dieu lui pardonnera peut-être...

Telles furent ces dernières paroles.

Cette mort demeura un mystère que, par pitié pour la veuve, les personnes ne cherchèrent pas à pénétrer. Le jour de l'enterrement longtemps le soldat fidèle resta courbé sur la tombe. Avant de se relever, il étendit la main et jura, comme si le mort pouvait l'entendre :

—Mon colonel, je vivrai pour vous venger!

Dès ce jour, la marquise de Kermor vécut dans une réclusion absolue, répandant le bien autour d'elle en expiation du passé. A quelque temps de là, elle donna le jour à Geneviève, pour tous la fille posthume du marquis, puis s'adonna exclusivement à l'éducation de sa fille, qui devint sa consolation et lui fit reprendre goût à une existence désolée.

Les années s'écoulèrent. Lucien Pierlaud et sa femme moururent en laissant la Robinière à leur fils Jacques, qui resta dépositaire du redoutable secret.

Le vieux dragon ne quitta plus la chaumière léguée par son bienfaiteur et vécut en solitaire, ne fréquentant que les Pierlaud, uniquement occupé, comme nous l'avons raconté dans la première partie de ce récit, à surveiller l'éducation de Gaétan de Nantilly, et attendant patiemment le jour de la vengeance.

Toujours sombre, renfermé en

lui-même, il parlait peu, ne riait jamais et, par une bizarrerie inexplicable, Geneviève seule, grâce peut-être à l'influence du petit Gaétan, eut le don d'apprivoiser son humeur farouche.

Nous savons ce qui résulta de cette affection, pour le plus grand bonheur de l'innocente, qui ne se doutait guère que les bonnes grâces du solitaire constituaient pour elle la sauvegarde de l'avenir.

Quant à l'homme qui s'était enfui nuitamment, en 1773, de son château de Saint-Etienne-de-Montluc, après avoir brisé trois existences, ramené en France par une suggestion tardive et fort étrange d'amour paternel, par besoin d'affection dont vingt années d'une vie aventureuse l'avaient sevré, mu aussi par des idées de vengeance mal assoupies, il allait de nouveau faire parler de lui, sur l'ancien théâtre, de ses exploits.

IV

OU LOPART RETOMBE SUR SES PIEDS

Quoique pour des motifs sensiblement différents, le comte de Lanteuil et le citoyen Lopart avaient les mêmes ennemis. Le Goff et les Pierlaud. Il leur était donc facile de s'entendre.

Lopart, adroitement interrogé par le comte, se montra expansif, et, sans trop se livrer, compléta à sa façon ses confidences involontaires. Il se disait avec logique :

—Le comte voudra venger son fils tué par Le Goff, je m'en ferai un auxiliaire en lui désignant le meurtrier. Et puisque les projets que nous avons conçus, le baron et moi, n'ont pu aboutir, si j'aide le comte, qui a besoin de moi, comme il est riche et paraît généreux il me remboursera au moins les avances que son fils devait me restituer sur les biens de la marquise de Kermor. Peut-être m'aidera-t-elle à son tour à acquérir le domaine de Kermor qui sera infailliblement mis en vente comme propriété nationale, car il sera facile de prouver aux nouveaux administrateurs du département que la marquise a émigré.

En effet, le sinistre Carrier, de sanglante mémoire, venait de faire son entrée à Nantes et d'inaugurer son proconsulat par un nettoyage général du personnel des corps administratifs qu'il trouvait trop tiède. La terreur la plus effroyable allait régner à Nantes pendant quatre mois. La guillotine, la fusillade, les noyades et autres supplices variés devinrent le passetemps favori du féroce proconsulat.

Lopart se promit de tirer parti de cette situation. Réputé bon patriote, il n'avait rien à redouter pour lui-même. Son civisme le mettait à l'abri de tout danger.

Le baron était mort, l'intendant que les scrupules n'embarraissaient guère, crut donc pouvoir altérer la vérité tout à son aise. Il raconta à M. de Lanteuil que son fils, follement épris de Geneviève de Kermor, avait voulu l'épouser. Alors lui Lopart, s'était mis à la disposition du baron pour l'aider à réaliser ce projet. Devant le refus obstiné de la marquise, et la répugnance

LE PREMIER
A VENDRE
FARINE

ROYAL

HOUSEHOLD

dans la ville de Westville, N.-E., fut

GEO. E. MONROE

Il en vit l'annonce dans les journaux et se décida à en acheter quelques barils. Il en d'abord venir bien trente barils, ne sachant pas si les gens de Westville l'aimeraient. La farine arriva un beau jour, et il en fit l'essai dans sa famille. Il déclara à ses amis qu'il était de première qualité, et à leur tour ils firent l'essai. Ils recommandèrent apparemment à leurs voisins, car tout le monde en voulait, et les autres marchands de Westville durent en faire vente pour leurs pratiques. Aujourd'hui la farine plus populaire à Westville est sans conteste

La Royal Household

et tous les principaux marchands de Westville le recommandent par-dessus toutes autres.

La Farine Royal Household présente la meilleure qualité blé dur de Manitoba. Ce n'est pas un mélange, et elle est purifiée à l'électricité.

ce inexplicable de sa... avait formé le projet de la France et de gagner l'argent pour se soustraire aux obligations du baron, il lui avait d'empêcher cette fuite par les Pierlaud, Le Goff et le tuteur de Nantilly, son rival.

En recevant cette confidence, le comte de Lanteuil parut furieux. Mais Lopart se mérita la gratitude de cette émotion, au dépit de l'amour-propre par l'attitude des dames mor envers l'héritier de son père.

Puis il raconta, avec détails, en mettant habilement sa prétendue dévotion pour la cause du baron, des étonnantes de la marquis de Nantes à Paris, et la mort fortuné baron, assassiné par le comte de Lanteuil, sement à l'île Dumet, par le tuteur de Nantilly, son rival. Lui, il n'avait échappé à la mort par miracle.

Il n'omit pas d'ajouter que, longtemps il avait été le baron de fortes avances, et la cession ultérieure d'une

Altar

vous vous ent vous ap- lement est à pas content. çon, et sans consommée. vous pensiez e vous son- s. Pensez-y

cton, N. B.

peu, ne riat arrierie inex- seule, grâce du petit Gæ- rivoiser son

ui résulta de e plus grand e, qui ne se bonnes grâ- tuaient pour l'avenir.

ui s'était en- 1773, de son ne-dé-Mont- trois existen- ance par une fort étrange besoin d'af- années d'une ent sevré, mû de vengeance t de nouveau sur l'ancien

HE SUR SES

motifs sensi- le comte de yen Lopart nnemis. I leur éta- dre.

nt interrogé ra expansif, complète à nces involon- ec logique : ra venger son je m'en ferai désignant le ue les projets us, le baron outir, si j'aide de moi, com- rait généreux au moins les devait me res- re m'aidera-t- acquérir le do- sera infailli- e comme pro- il sera facile eux adminis- ement que la

re Carrier, de venait de fuir et d'inaugurer un nettoyage des corps ad- trouvaient trop plus effroyable pendant que, la fusillade, s supplices va- setemps favori at.

t de tirer parti réputé bon pa- tien à redouter son civisme le ut danger.

ort, l'intendant mbarrassaient voir altérer la e. Il raconta à e son fils, folle- eviève de Ker- pousser. Alors is à la disposi- l'aider à réa- nt le refus obs- et la répugnan-

LE PREMIER A VENDRE LA FARINE ROYAL HOUSEHOLD

dans la ville de West- ville, N.-E., fut

GEO. E. MONROE.

Il en vit l'annonce dans les journaux et se déci- da à en acheter quel- ques barils. Il en fit d'abord venir bien peu, trente barils, ne sachant pas si les gens de West ville l'aimeraient. La farine arriva un bon jour, et il en fit l'essai dans sa famille. Il dé- clara à ses amis qu'elle était de première clas- se, et à leur tour ils en firent l'essai. Ils la recommandèrent appa- remment à leurs voi- sins, car tout le monde en voulait, et les autres marchands de Westvil- le durent en faire venir pour leurs pratiques. Aujourd'hui la farine la plus populaire à West- ville est sans conteste

La Royal Household

et tous les principaux marchands de Westvil- le la recommandent par-dessus toutes les autres.

La Farine Royal Household provient de la meilleure maîté de blé dur de Manitoba. Ce n'est pas une farine mélangée, et elle est purifiée à l'électricité.

ce inexplicable de sa fille qui avaient formé le projet de quitter la France et de gagner l'Angleter- re pour se soustraire aux obsessions du baron, il lui avait conseillé d'empêcher cette fuite combinée par les Pierlaud, Le Goff et le com- te de Nantilly, son rival.

En recevant cette confiance, le comte de Lanteuil parut fort agité. Mais Lopart se méprit sur la na- ture de cette émotion. Il attribua au dépit de l'amour paternel froissé par l'attitude des dames de Ker- mor envers l'héritier de son nom.

Puis il raconta, avec force dé- tails, en mettant habilement en évi- dence son prétendu dévouement pour la cause du baron, les épiso- des émouvants de la marquise, de Nantes à Piriac, et la mort de l'in- fortuné baron, assassiné traitreu- sement à l'île Dumet, par le solit- aire. Lui, il n'avait échappé à la mort par miracle.

Il n'omit pas d'ajouter que de- puis longtemps il avait dû faire au baron de fortes avances, contre cession ultérieure d'une faible par-

tie des donations de la maison de Kermor. Finalement, il s'était ruiné et avait été chassé du château pour l'avoir servi.

Le comte de Lanteuil savait ce qu'il voulait connaître. Il accueillit avec une douleur modérée la nou- velle de la mort de son fils. Lopart s'attendait à une explosion de reconnaissance pour les services rendus : il n'en fut rien ; mais la physionomie du comte le rassura.

—Vous ne perdrez rien, lui dit- il. Je vous rembourserai d'abord intégralement les avances que vous avez faites à mon fils, puis, comme je me propose de racheter le domaine de Lanteuil, qui est à vendre, je vous offre les fonctions d'intendant. Etes-vous satisfait ?

Lopart fit un signe d'assenti- ment. Le comte reprit :

—Je ne m'arrêterai pas là. Quant le domaine, grâce à vous, sera re- constitué, l'administration établie, les fermages régularisés, s'il vous plait de me quitter et de vivre in- dépendant, vous me désignerez vous-même votre successeur et je vous laisserai en récompense de quoi acquérir une belle propriété aux environs. Mais il faut renoncer à toute espérance sur une fraction quelconque des biens de la maison de Kermor, je ne veux pas que le domaine de la marquise, ma belle- sœur, bien qu'elle ait refusé notre alliance, soit morcelé, ni vendu. Nous trouverons l'équivalent dans d'autres biens d'émigrés aux envi- rons.

Lopart s'inclina. —J'accepte votre offre avec re- connaissance, monsieur le comte, dit-il, et j'espère justifier votre choix.

Il dut se résigner à abandonner l'espoir caressé depuis longtemps de devenir le châtelain de Kermor de Maubreuil et autres lieux. Mais après la débâcle de l'île Dumet, et il n'espérait plus une compensation pareille. Si le résultat n'était pas tout à fait celui qu'il avait espéré, il n'en deviendrait pas moins châ- telain à son tour. Son rêve réali- serait enfin.

Quant au comte, il ne pouvait songer sans frissonner à l'épouvan- table situation à laquelle avait échappé Geneviève, et aux souf- frances de la marquise, mise dans l'alternative d'avouer la vérité en se déshonorant aux yeux du baron, ou de donner son consentement à un inceste.

—Heureusement, se disait-il, l'antipathie de Geneviève pour mon fils et le départ pour l'exil des deux femmes ont souvé la situa- tion.

C'était donc pour lui un adoucis- sement à la douleur que lui causait ce départ.

Quoi qu'il en soit, avant de re- chercher la marquise et sa fille, M. de Lanteuil décida, d'accord avec Lopart, sous prétexte de venger la mort de son fils, de servir sa vieil- le haine contre Le Goff et les Pier- laud.

—On peut s'en débarrasser avec un peu d'adresse, proposa Lopart, j'ai un homme sous la main un vieux braconnier. Il accepte toutes les besognes, pourvu qu'elles lui rapportent une honnête rémunéra- tion.

Le comte se mit à rire. (A suivre.)

Délégués Paroissiaux à la Convention Nationale de Caraquet.

NOUVEAU-BRUNSWICK

St-Paul de Kent,—David Cormier, Camille Gotreau, Marc Bourque et Pierre Belliveau.

Boucouché,—F. X. LeBlanc, Félix Michaud, Elzéar J. LeBlanc et Henri Berthe.

St Charles Barronée,—Pierre Chava- rie, Pierre L. Richard, Olivier O. Cha- vari et Thomas Daigle.

Rogersville,—Fidèle Richard, Fran- çois R. Richard, Jean L. LeBlanc et Pierre Z. Barriault.

Saint Hilaire,—Donat Daigle, Hon. Cyr et Rev. M. Comeau.

St-Léonard,—B. R. Violette, Alfred I. Cyr, Christophe Parent et Elie La- pointe.

Balmoral,—Joseph Drapeau, Edward Bernard, Denis A. Arseneau et Thomas Savoie.

Campbellton,—J. T. Vautour, J. A. Stevens, Jean L. LeBlanc, Frs LeBlanc, Charlo,—Thos. Poirier, André Lan- dry, Guillaume McIntyre et Honoré LeBlanc.

St-Anselme de Fox Creek,—Albini E. Bourque, Aimé S. Gauvin, Ephrem Cormier, Tranquille F. LeBlanc.

Substituts :—Jaduce Gaudet et Mau- rice E. LeBlanc.

St Marie Madeleine, Tétagouche,—Dominique Doucet, Isaac Legacé.

St-Thérèse,—Jean Is. Haché, Ber- nard Godin, Augustin Haché, Pierre Arseneau.

Saint-Isidore,—Chs. F. Brison, Louis Arseneau, Sévère Lausier, Léon Lau- sier.

Haut Pokemouche,—Chas. L. Robi- chaud, Alexis Landry, Ovide Allard, Olivier G. Landry.

L'Amec,—Adolphe Haché, Lazare Gauvin, Eugène Robichand, Fabien Ha- ché.

Inkerman,—Gustave Robichaud, Jé- rémie Mazerolle, Jude J. Robichaud, Philippe J. Robichaud.

Belledune et Pointe Verte,—Fabien Fournier, H. G. Poirier, George Four- nier et Jean Fournier.

Shippagan,—Edouard DeGrace, Frank J. Robichaud, Adélar Savoie, Martin F. Robichaud.

Dalhousie,—L'hon. Chs. H. LaBillois, Dr. W. Doucette, A. J. LeBlanc, E. B. Gaudet, Augustin Thibodeau.

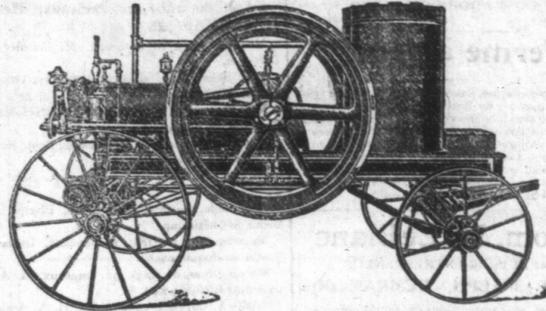
Village de Bathurst,—Jean P. Léger, Alex. M. Doucet, J. Benoit Haché, Jacques J. Melanson.

Chaussures d'Eté

Nous attirons l'attention des Dames et des Messieurs sur nos CHAUSSURES DE PRINTEMPS et D'ÉTÉ à la der- nière mode. Magnifiques Bottines couleur de tan, Souliers cou- leur de tan, rien de plus chic, très jolis Souliers couleur de cho- colat, Blucher Oxford cuir patent très recherché, Soulier de cuir patent du dernier goût. Nos prix défient toute concurrence.

J. P. BREAU & CIE.,

SEULS AGENTS DES SOULIERS SLATER, En face du Marché. 209 Grand-rue, MONCTON



MOTEURS : A : GAZOLINE,

Stationnaires, Portables et de Marine.

Nos Moteurs de Marine s'installent facilement dans toutes sortes de bateaux de pêche et de plaisir. Nos Moteurs Stationnaires sont les meilleurs et les plus économiques pour les carrosseries, forges moulins à grain, moulins à carder, et toute espèce de manufactures. Les Moteurs Portables sont légers et d'une transportation facile. On les met en mouvement sans délai. Pas le moindre danger pour le feu, et fonctionnant dans aucun temps. Ne demande pas de mécanicien. Le meilleur moteur sur la terre pour une machine à battre, pour scier, pour trancher le fourrage, pour presse à foin, etc. Tous les moteurs sont garantis. Les frais de chauffage sont moins de la moitié de ceux que deman- dent un engin à vapeur. Notre agent visitera les intéressés. Prix modiques. Conditions faciles.

AMHERST MOTOR CO. - AMHERST, N. S.

Ville de Bathurst,—Guillaume La- plante, Pierre J. Veniot, Fred O. Lan- dry et Philippe Boudreau.

Tracadie,—Dr Arthur Losier, Jos. X. Doucet, Albert Robichaud, Hubert Ar- senault.

Petit Rocher,—N. H. Roy, Jérôme Boudreau, Phléas Laplaate, Pierre Trem- blay.

Miscou,—Augustin Frigault, Pierre Lanteigne, Chales LeCouteur, Guillau- me Biseau.

Paquetville,—Joseph R. Richard, Pierre A. Haché, Fabien Thériault.

St Paul de Caraquet,—Pierre P. Mo- rais, Octave Haché, Napoléon E. Gio- net, Jos. Oct. LeBouthillier.

NOUVELLE ECOSSE

Paroisse de Meteghan,—André Gal- lant, M.D., A. F. Haché, hôtelier, Théo- dore Melanson, fermier, Philippe Thibo- deau.

Tusket Wedge,—André Potier, Fore- man L. Pothier, Joseph Pothier, Jac- ques R. N. LeBlanc.

Sainte Croix (Plympton),—John E. Melanson et Henri C. Amireau.

West Chezzetcook,—M. l'abbé P. H. Labrecque, Thomas Lapierre, André Bellefontaine et George Murphy.

ILE DU PRINCE-EDOUARD

Mon.-Carmel—Rev. P. P. Arsenault, Sylvain J. Gallant, Victor Arsenault, Bruno Arsenault.

Alberon,—Bruno Pitre, Paul Gallant et M. le curé Burke.

Rustico,—Joseph J. Gallant, Maxi- milien Pineau, Gélas Gallant et Stanis- las Boote.

Fort Augustus,—Alfred Gallant et Patrick Gallant.

Tignish—M. A. J. Gaudet, Tignish, Edmond Gallant, Etang des Clous, Jean J. Gallant, St Felix, Jérôme J. Chiasson, St Roch, Théo. Bernard, sub.

Précautions à prendre contre les incendies

Le Moniteur croit rendre service au public en reproduisant l'extrait suivant d'une récente circu- laire de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Qué- bec à son clergé, relativement aux précautions à prendre, dans les maisons d'éducation, contre les dangers de l'incendie :

Dans ma circulaire (32) du 16 janvier 1904, à la suite d'incendies qui eurent lieu à Chicago et ailleurs et qui furent la cause d'effroyables hécatombes, j'ap- pelai votre attention et celle des com- muniés religieuses sur les précautions à prendre pour prévenir le retour de pareils désastres. Je sais, pour m'en être assuré par M. l'abbé L. Lindsay, inspecteur de nos maisons d'enseigne- ment, qu'un grand nombre de couvents sont actuellement pourvus de tout ce qui est nécessaire en cas d'incendie. Mais le devoir complet est-il rempli? N'y a-t-il

pas défaut d'organisation dans cer- taines institutions? Au lendemain d'une catastrophe, on se désole, on crie qu'il faut plus de protection ; mais tout n'en reste-t-il pas la pour un trop grand nombre? Il faut, de toute nécessité, que les mesures de prudence les plus efficaces soient prises à l'avance. Si les municipa- lités ne donnent pas l'exemple, que les maisons d'éducation les devancent. Il est vrai que ces précautions contre le feu sont coûteuses, mais elles sont né- cessaires, et il ne faut pas qu'une écon- mie mal entendue les fasse omettre. Qu'on augmente plutôt le prix des pen- sions.

Dans la construction de nos maisons d'éducation, ne serait-il pas à propos de ne plus placer les dortoirs au dernier étage, mais dans les étages inférieurs, réservant pour un autre but les salles occupées aujourd'hui par les dortoirs? Qu'on ait au moins à l'extérieur des escaliers de sauvetage et que tous les mois, par exemple, on exerce les enfants à s'en servir.

C'est un devoir pour toutes nos mai- sons d'éducation de se mettre en règle au plus tôt à ce sujet.

RECETTES UTILES

Coqueluche.—Prenez une poignée d'ail ; coupez-la en petits morceaux, mettez dans une tasse à thé de saindoux, faites cuire jusqu'à ce l'ail soit bien mou ; passez ce mélange à travers une toile en comprimant bien. Lorsqu'un enfant a la coqueluche, graissez lui le dos, le creux de l'estomac, la paume (le dedans) des mains, la plante (le dessous) des pieds et la gorge, avec cette pomme. En même temps, faites-lui prendre quel- ques coqueluchées à thé de miel de temps en temps, si vous avez sous la main.

Maladies contagieuses.—S'il y a des maladies épidémiques dans la région (fièvres, diphtérie, picote), redoublez de propreté. Changez souvent le linge de vos enfants et ne laissez pas le linge sale traîner sans le laver. Mettez du charbon de bois en différents endroits ; changez le tous les 3 ou 4 jours, et jetez le vieux dans le poêle. Coupez quelques oignons crus en deux, et mettez-les sur les tablettes ; quand ils seront secs, vous les brûlerez et en mettez d'autres. Si des visiteurs suspects (sales, etc.) en- trent chez vous, brûlez un peu de vinaigre sur des tisons aussitôt après leur départ. Tout ça chasse les microbes. Mangez aussi quelques morceaux d'oignons crus, de temps à autres ; faites en aussi manger aux enfants. Si votre cave sent mauvais, mettez-y des paquets de tiges de framboisiers. Mettez en quel- ques touffes dans tous les bâtiments, ainsi que du charbon de bois, et ouvrez les soupiraux.

Le Liniment de Minard nettoie le cuir chevelu.

Advertisement for The Canadian Rubber Co. of Montreal. It features a circular logo with a man in a hat and the text 'THE CANADIAN RUBBER CO. OF MONTREAL'. Below the logo is an illustration of a man in work clothes using a tool to work on a piece of rubber. To the right is an illustration of a rubber boot. Text includes: 'Nous avons des ouvriers experts qui ne font que des articles de qualité supérieure. Ils savent comment fabriquer des chaussures en caoutchouc qui résisteront à tous les usages. Les CLAQUES "CANADIENNES" Sont faites de produits de la meilleure qualité. Les meilleures pour plus de cinquante ans.'

Grande Vente d'Ouverture

Nous voulons célébrer notre déménagement à notre nouveau magasin, première porte à l'ouest du marché de Moncton, par une grande vente de
Costumes, Jupes de Robes et Imperméables pour Dames, Vêtements d'hommes et garçonnets, Imperméables d'hommes.

Notes bien que ces marchandises sont tout nouvelles et fraîchement arrivées des fabriques, bien faites, à la mode, et de matériaux de première classe.

Pour inaugurer le nouveau magasin, nous vendons à immense réduction.

Belle occasion pour tous de se procurer des vêtements de printemps et d'été au prix du gros. C'est une vente de bonne foi. Pas de vieilles marchandises, tout du neuf. Voilà le moment, si vous voulez des bargaines incomparables. **ON PREND LA LAINE EN ÉCHANGE.**

N. ERRON, PREMIÈRE PORTE A L'OUËST DU MARCHÉ, **MONCTON**

On demande

Un instituteur ou une institutrice de 3e classe sachant enseigner le français et l'anglais, pour le prochain terme, dans le district no. 14, Saint-David, Bouctouche, N.B.

WILLIAM J. CORMIER,
DOMINIQUE J. LEBLANC,
JOHN GIROUARD,
 Commissaires,
 1er juin - ac

Ferme à vendre

Une belle ferme, située au Grand Shemogou, dans la paroisse de Botsford, contenant 150 acres, dont 110 sont à la charrue, et le reste en bois et une partie en bois à lisses. Bonnes bâtisses et bonnes clôtures. Elle sera vendue à grand marché. Aussi à l'ère de marais. Pour plus amples détails s'adresser sur les lieux à **JOSHUA TINGLEY,** Grand Shemogou, 23 mai '05 - 4ip

Dom. M. LeBlanc

MENUISIER-ENTREPRENEUR
SAINTE-JOSEPH, MEMRAMCOOK

Bâtisses et constructions de toutes sortes érigées avec expédition et à prix raisonnable. Fabrication de portes et châssis, et encadrements pour vitres. Aussi à l'ère de marais. Pour plus amples détails s'adresser sur les lieux à **JOSHUA TINGLEY,** Grand Shemogou, 23 mai '05 - 4ip

A vendre à grand marché

Une Galerie d'Artiste-Photographe. Une belle occasion pour un homme de faire de l'argent. Une bonne place pour faire des Tintypes, des Chicks ou des photographies. Une bonne clientèle est assurée. Je vendrai tout l'appareil à grand marché. S'adresser à **C. E. CRANDALL,** Photographe-Chic, Moncton, N.-B. N.B. - M. et Mme Crandall s'en vont pour cause de mauvaise santé.

THE MUTUAL LIFE Assurance Company of Canada.

Assurance en force	\$40,476,970.00
Actifs	8,220,530.00
Surplus total du gouvernement	1,049,400.00
Revenu de l'intérêt	351,944.00
Revenu total	1,725,308.00
Polices émises en 1904	5,048,168.00
Intérêt en 1904	\$351,944.00
Reclamations mortuaires en 1904	220,304.00

Excédent de l'intérêt sur les pertes mortuaires, \$131,640.00

E. M. Sipprell, Ed. Girouard,
 Agent Général, St-JEAN. Agent, MONCTON

Succession John Forest

Avis des Administrateurs

Toutes les personnes endettées envers la succession de défunt John Forest en son vivant marchand au Cap-Pelé, sont priées de régler leurs comptes D'ICI AU 15 JUILLET, alors que les affaires de la dite succession doivent être closes. Après cette date, les réclamations seront mises entre les mains d'avocat pour collection immédiate.

LOUIS N. FOREST,
WM. P. FOREST,
 Administrateurs.
 Cap-Pelé, 16 Juin 1905 - 4ip.

Avis

Le fonds de commerce de la **SUCCESSION S. D. WHITE** sera vendu soit en détail soit en gros lots. Ceux qui désirent acheter des marchandises à PRIX RÉDUITS peuvent le faire au Magasin ci devant occupé par S. D. WHITE, qui sera ouvert d'aujourd'hui jusqu'à complet écoulement de toutes les marchandises. C'est là une occasion sans pareille.

E. A. SMITH,
 Shédiac le 26 avril.

On demande

pour le prochain terme, dans le District d'École No. 11, Renaud's Mill, une institutrice de 3e classe, capable d'enseigner les deux langues. S'adresser à **JUDE P. BREAUX,** Secrétaire des Commissions, Co. Kent, 31 mai 1905 - 3ip

ZOEL M. LEGER, Opticien et Bijoutier, Moncton.

Notre M. A. H. Melanson ayant fait un cours spécial complet d'optique, est en mesure de donner la plus entière satisfaction à ceux qui ont besoin de lunettes appropriées à leurs yeux.

209 sept. 1905 - 12

Gardesoleils pour Voltures!

Nous avons 100 Magnifiques GARDESOLEILS en forme de parapluie, se fermant quand on ne s'en sert pas. Ces GARDESOLEILS ne sauraient s'acheter pour moins de \$3, mais comme ils portent notre annonce nous en avons fixé le prix à \$1.

Si vous nous les rapportez après le 1er octobre nous vous en allouons \$1.00 sur tout achat de \$10.00. Ainsi vous en aurez l'usage gratuit pendant les chaleurs. Tout ce qui est nécessaire pour le fixer à la voiture va avec les Gardessoleil.

E. C. Cole & Cie., - - Moncton
 BLOC PALMER.

Epicerie, Ferblantrerie

Nous attirons tout spécialement l'attention des lecteurs du Moniteur sur notre assortiment de **Poêles, Ferblantrerie Graniterie, Fournaises, Bidons, &c**

Nous fabriquons et plaçons à court avis DALLOTS et conduits d'eau pour maisons, etc.

Nos Epicerie

sont fraîches et ce qu'il y a de mieux. Notre assortiment est au grand complet, et nos prix sont des PLUS BAS. Nous avons la meilleure FARINE. Venez nous voir. Vos commandes seront l'objet de toute notre attention. Nous voulons mériter et avoir votre patronage.

Cassidy & Belliveau,

En face de la Banque Royale, Grand'Rue, MONCTON, N.-B.

Après un Hiver Des Plus Rigoureux

: Le Printemps nous arrive avec toutes ses beautés. Pour vous en convaincre, rendez vous au Magasin de MME C. H. GALLAND, et là vous verrez le plus bel assortiment de marchandises qui se soit vu dans notre petite ville.

Chapeaux, Fleurs, Rubans, Dentelles, Collets, Etoffes à Robes, Matinées ou Shirt Waists, etc., aux prix les plus raisonnables.

Mme C. H. Galland, Shédiac.

MARIAGE

Mardi matin, 20 juin, à l'église St Bernard, Moncton, M. A. H. Melanson, du magasin de bijouteries Z. Léger, conduisait à l'autel Mlle Minnie O'Brien, fille de M. M. S. O'Brien, mécanicien de locomotives sur l'Intercolonial. Après la bénédiction nuptiale, donnée par M. le curé Meahan, les nouveaux époux se rendirent à la résidence du père de la mariée où un délicieux goûter les attendait. Madame Melanson reçut un grand nombre de jolis cadeaux. L'heureux couple s'embarqua à dix heures à la nouvelle Ecoose et à l'île Saint-Jean. Bonheur et prospérité aux nouveaux époux.

DECES

A Scoudouc, le 8 juin, s'éteignait dans le Seigneur, fortifié de tous les secours de l'Eglise, Dame Marguerite LeBlanc, épouse bien-aimée de Monsieur Pierre F. Melanson, et âgée de 75 ans. Fervente chrétienne, épouse modèle, elle fut toujours la joie de sa famille, le soutien du pauvre, l'amie de l'affligé. Madame Melanson appartenait au Grand Rosaire, à l'Association St-Joseph de Memramcook et à la Société de Sainte-Anne. Elle laisse un époux et six enfants pour la pleurer. - R. I. P.

A la Haute Aboujagane, le 10 juin,

s'endormait paisiblement dans le Seigneur après une maladie d'un an, dame Geneviève Landry, veuve de feu Thimo thé Drisdelle. Elle était âgée de 70 ans et a vu venir la mort avec calme et résignation car elle a eu le bonheur de recevoir par plusieurs fois les secours dont la sainte Eglise fortifie ses enfants avant de paraître devant le Souverain Juge. Elle a conservé jusqu'à ses derniers instants la plénitude de ses facultés intellectuelles et c'est dans les bras de ses enfants qu'elle rendit le dernier soupir. Elle laisse pour pleurer sur sa tombe neuf enfants; un seul n'a pas pu se rendre aux funérailles. C'est François Drisdelle, qui demeure à Lawrence, Mass., depuis 17 ans. Geneviève Landry était native du Ohio de Shédiac, et fille de défunt Désiré Landry et de Marguerite Boudreau. Elle est la sœur de M. Marc Landry, de Ohio. Ses restes mortels furent inhumés le 12 juin à l'église paroissiale. Le service funéraire fut chanté par le Révérend Père Cormier, en présence d'un grand nombre de parents et d'amis. Les porteurs étaient MM. Beloni Boudreau, Maurice Boudreau, Charles Boudreau, Edmond LeBlanc, Thomas Thibodeau et Louis Cor-

Gardesoleils pour Voltures!

Nous avons 100 Magnifiques GARDESOLEILS en forme de parapluie, se fermant quand on ne s'en sert pas. Ces GARDESOLEILS ne sauraient s'acheter pour moins de \$3, mais comme ils portent notre annonce nous en avons fixé le prix à \$1.

Si vous nous les rapportez après le 1er octobre nous vous en allouons \$1.00 sur tout achat de \$10.00. Ainsi vous en aurez l'usage gratuit pendant les chaleurs. Tout ce qui est nécessaire pour le fixer à la voiture va avec les Gardessoleil.

E. C. Cole & Cie., - - Moncton
 BLOC PALMER.

Epicerie, Ferblantrerie

Nous attirons tout spécialement l'attention des lecteurs du Moniteur sur notre assortiment de **Poêles, Ferblantrerie Graniterie, Fournaises, Bidons, &c**

Nous fabriquons et plaçons à court avis DALLOTS et conduits d'eau pour maisons, etc.

Nos Epicerie

sont fraîches et ce qu'il y a de mieux. Notre assortiment est au grand complet, et nos prix sont des PLUS BAS. Nous avons la meilleure FARINE. Venez nous voir. Vos commandes seront l'objet de toute notre attention. Nous voulons mériter et avoir votre patronage.

Cassidy & Belliveau,

En face de la Banque Royale, Grand'Rue, MONCTON, N.-B.

Après un Hiver Des Plus Rigoureux

: Le Printemps nous arrive avec toutes ses beautés. Pour vous en convaincre, rendez vous au Magasin de MME C. H. GALLAND, et là vous verrez le plus bel assortiment de marchandises qui se soit vu dans notre petite ville.

Chapeaux, Fleurs, Rubans, Dentelles, Collets, Etoffes à Robes, Matinées ou Shirt Waists, etc., aux prix les plus raisonnables.

Mme C. H. Galland, Shédiac.

MARIAGE

Mardi matin, 20 juin, à l'église St Bernard, Moncton, M. A. H. Melanson, du magasin de bijouteries Z. Léger, conduisait à l'autel Mlle Minnie O'Brien, fille de M. M. S. O'Brien, mécanicien de locomotives sur l'Intercolonial. Après la bénédiction nuptiale, donnée par M. le curé Meahan, les nouveaux époux se rendirent à la résidence du père de la mariée où un délicieux goûter les attendait. Madame Melanson reçut un grand nombre de jolis cadeaux. L'heureux couple s'embarqua à dix heures à la nouvelle Ecoose et à l'île Saint-Jean. Bonheur et prospérité aux nouveaux époux.

DECES

A Scoudouc, le 8 juin, s'éteignait dans le Seigneur, fortifié de tous les secours de l'Eglise, Dame Marguerite LeBlanc, épouse bien-aimée de Monsieur Pierre F. Melanson, et âgée de 75 ans. Fervente chrétienne, épouse modèle, elle fut toujours la joie de sa famille, le soutien du pauvre, l'amie de l'affligé. Madame Melanson appartenait au Grand Rosaire, à l'Association St-Joseph de Memramcook et à la Société de Sainte-Anne. Elle laisse un époux et six enfants pour la pleurer. - R. I. P.

A la Haute Aboujagane, le 10 juin,

s'endormait paisiblement dans le Seigneur après une maladie d'un an, dame Geneviève Landry, veuve de feu Thimo thé Drisdelle. Elle était âgée de 70 ans et a vu venir la mort avec calme et résignation car elle a eu le bonheur de recevoir par plusieurs fois les secours dont la sainte Eglise fortifie ses enfants avant de paraître devant le Souverain Juge. Elle a conservé jusqu'à ses derniers instants la plénitude de ses facultés intellectuelles et c'est dans les bras de ses enfants qu'elle rendit le dernier soupir. Elle laisse pour pleurer sur sa tombe neuf enfants; un seul n'a pas pu se rendre aux funérailles. C'est François Drisdelle, qui demeure à Lawrence, Mass., depuis 17 ans. Geneviève Landry était native du Ohio de Shédiac, et fille de défunt Désiré Landry et de Marguerite Boudreau. Elle est la sœur de M. Marc Landry, de Ohio. Ses restes mortels furent inhumés le 12 juin à l'église paroissiale. Le service funéraire fut chanté par le Révérend Père Cormier, en présence d'un grand nombre de parents et d'amis. Les porteurs étaient MM. Beloni Boudreau, Maurice Boudreau, Charles Boudreau, Edmond LeBlanc, Thomas Thibodeau et Louis Cor-

Le M

Chaussu

Ici, c'est le MAGASIN monde est le bienvenu et qui paient au fur et à mesure avoir pour leur argent. Que vous ayez \$5 ou \$100, nous avons des chaussures qui se vendent à la paire qu'un ou deux dollars.

L. Hig
 Gros Magasin de

NOUVELLES LOCAL

Diarrhée cubaine

Les soldats américains ayant servi à Cuba pendant la guerre espagnole connaissent cette terrible maladie que l'on appelle la diarrhée cubaine. Elle est causée par un microbe qui se trouve dans l'eau et dans les aliments. Elle est très dangereuse et peut causer la mort. Il est très important de se protéger contre elle en prenant des précautions appropriées.

Miles Marie et Blanche Belliveau

Miles Marie et Blanche Belliveau, accompagnées de Maxime Bourque, de Shédiac, ont fait un voyage de deux semaines. Notre ami a visité les îles de la mer du Nord, depuis les Bermudes jusqu'à Terre-Neuve. Elles ont vu de très belles choses et ont fait de très bonnes rencontres. Elles sont très contentes de leur voyage et ont beaucoup de souvenirs à rapporter.

M. Denis A. Breaux, de Cocagne

M. Denis A. Breaux, de Cocagne, a été élu président de la Société de la paroisse de Cocagne pour l'année 1905. Il a été élu à une grande majorité et a été très honoré de cette nomination.

M. Jacques-F. Galland, de Cocagne

M. Jacques-F. Galland, de Cocagne, a été élu président de la Société de la paroisse de Cocagne pour l'année 1905. Il a été élu à une grande majorité et a été très honoré de cette nomination.

M. Marc T. Doiron, de Shédiac

M. Marc T. Doiron, de Shédiac, a été élu président de la Société de la paroisse de Shédiac pour l'année 1905. Il a été élu à une grande majorité et a été très honoré de cette nomination.

M. Pierre Léger, du Cap-Pelé

M. Pierre Léger, du Cap-Pelé, a été élu président de la Société de la paroisse de Cap-Pelé pour l'année 1905. Il a été élu à une grande majorité et a été très honoré de cette nomination.

M. Alphée Fontaine, de Memramcook

M. Alphée Fontaine, de Memramcook, a été élu président de la Société de la paroisse de Memramcook pour l'année 1905. Il a été élu à une grande majorité et a été très honoré de cette nomination.

M. Pacifique J. Melanson, de Memramcook

M. Pacifique J. Melanson, de Memramcook, a été élu président de la Société de la paroisse de Memramcook pour l'année 1905. Il a été élu à une grande majorité et a été très honoré de cette nomination.

M. Hippolyte J. Cormier, de Shédiac

M. Hippolyte J. Cormier, de Shédiac, a été élu président de la Société de la paroisse de Shédiac pour l'année 1905. Il a été élu à une grande majorité et a été très honoré de cette nomination.

M. Alfred E. Bourgeois, de Shédiac

M. Alfred E. Bourgeois, de Shédiac, a été élu président de la Société de la paroisse de Shédiac pour l'année 1905. Il a été élu à une grande majorité et a été très honoré de cette nomination.

Le Magasin de Chaussures du Peuple

Ici, c'est le MAGASIN DE CHAUSSURES DU PEUPLE—où tout le monde est le bienvenu et bien servi. C'est le magasin des gens qui paient au fur et à mesure et qui veulent tout ce qu'ils peuvent avoir pour leur argent.

Que vous ayez \$5.00 à dépenser pour une des meilleures chaussures qui se vendent, ou que vous veuillez avoir la meilleure paire qu'un ou deux dollars puissent acheter — NOUS LES AVONS

L. Higgins & Cie.,

Gros Magasin de Chaussures du Coin, Moncton

NOUVELLES LOCALES

Diarrhée cubaine

Les soldats américains ayant servi à Cuba dans la guerre espagnole connaissent cette maladie, en fait que de l'eau. La diarrhée cubaine est presque aussi sévère et dangereuse qu'une attaque ordinaire de choléra. Il est toutefois un remède sur lequel on peut toujours compter, comme l'atteste le certificat suivant de Mme Minnie Jacobs, de Houston, Texas: "Je certifie que le Remède Chamberlain contre la colique, le choléra et la diarrhée a guéri mon mari d'une sévère attaque de diarrhée cubaine, qu'il avait apportée de Cuba. Nous sommes plusieurs médecins, qui ne lui firent aucun bien. Une bouteille de ce remède l'a guéri, nos voisins l'attestent. Je remercie Dieu d'une aussi précieuse médecine." En vente chez W.B. Deacon.

Ainsi que nous le disions dans notre dernière feuille, M. le Dr J. E. LeBlanc, de la maison O. M. Melanson & Cie, est revenu mercredi passé de son voyage aux Antilles, qui a duré six semaines. Notre ami a visité les Antilles, depuis les Bermudes jusqu'à Trinidad et Demerara et a pu voir des douceurs de la température tropicale. A certains endroits, il ne fallait pas songer à affronter les rayons du soleil, et il ne fallait point non plus songer à dormir. Les mouches et les maringouins sont, par là d'incommodes compagnons. Mais le Dr LeBlanc a fait un voyage instructif, et qui n'a pas été stérile, croyons-nous, pour le commerce de sa maison.

Miles Marie et Blanche Belliveau, de Woonsocket, accompagnées de Mme Maxime Bourque, de Shédiac, honoraient le Moniteur d'une visite lundi. Miles Belliveau, qui habitent Woonsocket depuis dix-sept ans, sont en promenade au pays natal pour quelques mois.

M. Denis A. Breaux, de Cocagne, honoraient le Moniteur d'une visite samedi.

M. Jacques F. Gallant, de Grand'Digue, honoraient le Moniteur d'une visite la semaine dernière.

M. Marc T. Doiron, de Shemogue, honoraient le Moniteur d'une visite samedi.

M. Pierre Léger, du Cap de Cocagne, favorisait le Moniteur d'une visite la semaine dernière.

M. Alphonse Fontaine de McDougall Settlement nous honorait d'une visite samedi.

M. Pacifique J. Melanson, maître de poste à Scoudouc, nous honorait d'une visite vendredi.

J'ai été guéri des Bronchites et de l'Asthme par le LINIMENT de MINARD, MADAME LIVINGSTONE.

Lot 5, I. P. E.

J'ai été guéri d'une sévère attaque de Rhumatisme par le LINIMENT de MINARD.

JOHN MADEN.

Mahone Bay.

J'ai été guéri d'une sévère entorse à la jambe par le LINIMENT de MINARD.

JOSUA A. WYNACHT.

Bridgewater.

M. Clément M. Léger, M.P.P., de Memramcook Ouest, était en ville dimanche, l'hôte de son frère, M. A. M. Léger, rue Saint-Joseph.

Miles Marthe et Nélida Violette, filles de M. B. R. Violette, marchand à Saint-Léonard, Madawaska, sont en visite chez M. Michel McLaughlin, à Bouctouche, depuis mercredi de la semaine dernière. Accompagnées de Mlle Lizzie Anne Picard, et de M. Fred Picard, elles venaient mardi, faire une visite à Mlle C. Ouellette, au presbytère de cette ville.

M. Hippolyte J. Cormier, de Saint-Antoine, honoraient le Moniteur d'une visite mardi.

M. Alfred E. Bourgeois, de Cocagne, était en ville mardi et nous honorait d'une visite.

M. et Mme Olivier T. Cormier, de Dupuis Corner, étaient en ville avant-hier et nous honoraient d'une visite.

A L'ÉCOLE DES AVEUGLES.—Mardi soir avait lieu à l'école des aveugles à Halifax la clôture de l'année scolaire. Six diplômés de professeurs de musique furent décorés, entr'autres à Mlle Emma Léger, de Shédiac, et à Olivier Cormier, de Moncton. Mlle Marie Blanchard, de Charlo, N. B., a aussi reçu un certificat de compétence pour pratiquer le massage.

SHÉDIAC.—La grand'messe sera, dimanche prochain, célébrée à huit heures du matin, à l'église Saint-Joseph, afin de permettre aux paroissiens d'assister à la procession dans les paroisses voisines.

LA PROCESSION À SCODOUC.—Si le temps le permet, la procession solennelle de la fête-Dieu aura lieu à l'église de Scoudouc, dimanche, à l'issue de la messe, vers dix heures.

Reconnaissance à la bonne Sainte Anne, et à Saint Antoine de Padoue, pour une faveur obtenue sur promesse de faire publier dans le Moniteur. UNE AMIE DE SAINT ANTOINE, St-Fabien, Kent Co.

Hommages et reconnaissance à Saint Antoine de Padoue et à Sainte Anne, pour une guérison obtenue sur promesse de faire publier sur le Moniteur.

Shédiac, Mme O. S. G.

CAP PELÉ.—Mlle Maggie Boylan, du Grand Saint André, est récemment arrivée de Boston, où elle a obtenu un diplôme commercial dans un des plus populaires collèges d'affaires. Ses nombreux amis se réjouissent de ses succès.

Mlle Henriette Babineau, d'Amherst, est actuellement en visite chez ses parents et nombreux amis du Cap Pelé.

M. C. M. Léger, M. P. P., était à Dupuis' Corner cette semaine.

M. O. J. LeBlanc, marchand, du Portage, vient de faire l'acquisition de l'ancienne résidence de M. Philippe Doiron, ici, en face de celle de M. A. R. Bourque. M. LeBlanc a aussi fait l'achat du magasin de M. Nap. S. LeBlanc, qu'il transporterait et installerait à côté de sa nouvelle résidence pour en faire un magasin général qui sera ouvert au public sous peu de temps.

M. LeBlanc est un jeune homme entreprenant, et nous applaudissons des deux mains à son succès parmi nous.

Un petit garçon de neuf ans, fils de Dame Veuve Thomas Brun, s'est fait ruer par un cheval qui lui infligea une sérieuse blessure. L'enfant est resté plusieurs heures sans connaissance, mais il est maintenant en convalescence et hors de danger.

18 juin.

MONSTRE MARIN.—Un serpent de mer aurait été trouvé mort à Old Orchard. Cet animal mesure 45 pieds de long. Des savants de Yale et d'Harvard doivent venir identifier et classer ce monstre.

La découverte du serpent a été faite par un nommé Tideling qui se promenait sur le rivage. Au premier abord le promeneur ne se rendit pas compte de l'objet, mais bientôt il recula terrifié devant les yeux épouvantables du monstre. Tideling ne poussa pas plus loin ses investigations, mais s'enfuit à toutes jambes.

Le cadavre paraît être celui d'un amphibie. La langue a dix pieds de long et elle est grosse comme le bras d'un homme. Le Dr H. Reynolds qui est considéré comme un expert dans l'étude des habitants de la mer est d'opinion que l'on vient de découvrir un serpent de mer.

"Il avait plus de cent pieds de long de son vivant, a déclaré le professeur.

Vente Absolue Au Comptant Seulement

Madame Paturel se retirant des affaires,

Tout le stock de CHAPEAUX, FLEURS, RUBANS, PLUMES, COLS, CORSAGES, JUPONS, MANTEAUX, VÊTEMENTS D'ENFANTS, Pendant cette semaine surtout, sera offert à des PRIX MINIMES, au PRIX COUTANT et AUDESSOUS DU PRIX COUTANT.

CHAPEAUX de \$5.00 pour \$2.50
" " " 4.00 pour 2.00
" " " 3.00 pour 1.50 à 1.75
" " " 2.00 pour 1.00 à 1.25
" " " 1.50 pour .75c.
" " " 1.00 pour .50c.

Un lot de CHAPEAUX à votre offre. CORSAGES Noirs, Blancs et en couleurs seront sacrifiés pour s'en débarrasser.

PLUMES D'AUTRUCHE, dans les environs de \$30.00.
MAGNIFIQUES PLUMES, BLANCHES et NOIRS, de \$10. à \$12.00 pour \$5. à \$6.00
7.50 à 9.00 pour 3.50 à 4.75
4.50 à 6.00 pour 2.75 à 3.50
2.50 à 4.50 pour 1.50 à 2.50

Un lot de PLUMES ASSORTIES, coûtant de \$1.50 à \$2.00, se vendant régulièrement de \$2.25 à \$3.50 seront mises en vente à \$1.20 au choix.

Les FLEURS seront sacrifiées à votre offre. \$10.00 à \$20.00 de DENTELLES et PASSEMENTERIES, se vendent de 5c à \$1.50 la verge pour 2, 3, 4, 10, 20, 30, 40, 50, à 90c.

Le Linge de Dessous, Bas, Chemises de Nuit, Coussins, à 10 0/10 sous le Prix Coutant. Dans les environs de 100 BONNETS D'ENFANTS, se vendent de 45c à 75c le Bonnet. Votre choix à 30c tant qu'il durera.

MANTEAUX DE BAPTÊME de \$6.00 pour \$3.50
de 4.50 pour 2.00 à 2.75
de 2, 3, et 4, 00 pour 1.25 à 2.00
MANTEAUX D'ENFANTS en Couleurs, un joli lot dont il faut absolument se débarrasser. Prix ordinaires \$3.00 maintenant \$1.50 à 2.00
1.75 pour 90c à 90c.

BAS DE LAINE d'hiver, votre choix, à votre prix. Tous les ornements, BOUTONS DE CORSAGE, BOUTONS, FANTAISIES, BLOUSE SET, un assortiment se vendant ordinairement de 30 à 75c seront offerts pour 10 à 20c.

SOIERIES, PLUCHES, VELOURS, GANTT DE DAMES ET D'ENFANTS, sous le Prix Coutant.

Un RABAIS au gens qui achèteront par lots, pour revendre. VENTE AU COMPTANT.

Nous prions tous ceux qui nous doivent de venir régler leurs comptes avant que nous fermions le magasin.

E. Paturel. SHÉDIAC, N. B., 19 JUIN 1905.

Moulin à Farine

Le moulin à farine de Shédiac s'ouvrira LUNDI, 20 JUIN, et moudra les jours suivants, s'il y a du grain. PASCAL POIRIER, Shédiac N. B. le 12 juin 1905—21

Le serpent était mort depuis plusieurs semaines. Ce serpent doit être mort quelque part dans l'Océan Arctique et avoir été poussé jusqu'ici par le vent.

MONCTON.—M. Alphonse Thibodeau, clerc dans les bureaux de l'Intercolonial, Mme Thibodeau et leurs enfants sont allés samedi passer une couple de semaines de vacances au Village de Richibouctou, où demeurent leurs parents.

Ce que chacun devrait faire
M. J. T. Barber, d'Irwinville, Ge, garde toujours sous la main une bouteille du Remède de Chamberlain contre la Colique, le Choléra et la Diarrhée, pour les cas d'urgence. Les attaques de choléra morbus et de diarrhée surviennent si subitement qu'on n'a pas le temps de courir au docteur ou à la pharmacie. M. Barber dit: "J'ai essayé le Remède de Chamberlain pour la Colique, le Choléra et la Diarrhée, c'est le meilleur remède que j'aie jamais vu. J'en garde une bouteille dans ma chambre depuis que j'ai eu des attaques de colique, et c'est le meilleur remède que j'aie jamais pris". En vente chez W.B. Deacon.

M. Olivier Gauthier nous honorait d'une visite lundi.

SUR LES ROCHERS.—En traversant le détroit de Canso, la goélette "Premier", de Lunenburg, capt. Parker, portant 700 quintaux de morue, a frappé les écueils Red Head Rocks à l'entrée sud du détroit et ce sera probablement une perte complète à enregistrer. L'équipage a été sauvé.

A une réunion d'une société médicale un docteur de Londres a prétendu que l'extraction des dents cariées n'est pas nécessaire. Il s'est dit capable de guérir les maux de dent les plus désespérés, moins ceux causés par le rhumatisme, par l'application sur la dent malade du remède suivant: Alum, réduit en poudre très fine, deux dragmes; esprit nitre d'éther, sept dragmes.

Le Magasin de tout le monde

Le Magasin de tout le monde

Notre Département de Modes en natté et en lawn blanc. Adroitement taillés et garnis en dentelle ou en broderie. De 75cts à \$4.50.
Magnifiques costumes de toile crash et toile de Hollande, finement garnis, \$4.50 et \$5.25

Est des plus attrayants. La mode est capricieuse de ce temps-ci, mais nous nous flattons d'avoir réussi un choix de CHAPEAUX d'été la forme, la couleur, et la garniture constituent des modèles de coiffures. Nos Modistes sont des artistes: leurs chapeaux sont des chefs-d'œuvre, nous le disons avec une légitime fierté, et d'une agréable originalité.

Rideaux de toute sorte
De tous matériaux, et importés d'outre-mer Mousseline à frêle, dentelle, natté de Madras et de Bruxelles, façonnés de différentes manières. Depuis 10 à 85cts la verge.

Corsages de Lawn blanc
Assortiment sans égal. En toile, en canevas

LE GRAND MAGASIN N'A JAMAIS ÉTÉ SI ATTRAYANT

Tous les jours il nous arrive des Nouveautés, par toutes les voies de transport et de tous les marchés du monde. Hier, c'étaient des CRAVATES, des SOIERIES, des ÉTOFFES à Robes. Aujourd'hui ce sont des CEINTURES, des GANTS, des BAS, des DENTELLES; demain ce sera des CORSETS, des GARNITURES, des MERCERIES de tout genre.

Au soubassement, superbes services de Vaisselle en porcelaine anglaise aux plus belles couleurs, de \$6.50 à \$14. Ce département rempli de belles et utiles choses à des prix convenant à toutes bourses.

Il n'est pas de gant comparable aux GANTS de Perrin pour les Dames. Les CORSETS D. & A. et P. D. sont sans égal, et nous les avons.

Cie. Peter McSweeney, Ltee, - Moncton, N. B.

Grande - Vent - de - Janvier

Pour libérer et faire place aux Importations du Printemps.

- GRANDE VENTE DE MARCHANDISES D'HIVER, COMPRENANT:
- | | |
|-------------------------------|--|
| 13 Capots en Coon pour Hommes | 40 Jackets Astrachan pour Dame |
| 4 " Wambat " " | 4 " Coon " " |
| 5 " Veau Russe " " | 2 " Agneau Russe " " |
| 1 " Wallaby " " | 6 Capots doublés en Pelletterie |
| 1 " Castor Wambat " " | 1 Jacket Agneau de Perse, pour Dame, grandeur 34 et doublé en Pelletterie de Mink. |
| 2 " Chèvre Noire, " " | |
| 3 " Doublés en Pelletterie | |
- SERONT VENDUS A DIMISSIONS RABAIS.

W. F. Fergusson, Bloc Palmer, 174 Grand' rue, Moncton

On Demande Un Institutrice de 2e classe pour le prochain terme, dans l'école du district No. 1, Pont de Cocagne. S'adresser à J. B. GOGAIN, Secrétaire, Cocagne, Kent, 13 mai 1905—ac.

Vente par Encan

Seront vendus par encan, à la résidence de Madame Veuve André Poirier, Shédiac, SAMEDI, LE 24 JUIN COURANT, à une heure de l'après-midi: Quatre chevaux, dont une pouliche d'an an; Un bœuf "short horn", de deux ans; Une génisse de deux ans, moitié "Jersey"; Deux voitures à deux sièges, trois voitures simples et une "gig"; Deux carrioles; Un gros wagon, "truck"; Un râteau, bois; Une semence; Une charrette "bulky"; Plusieurs barils, jouables et simples; Une chaîne de "digger"; Une grosse traîne à bœufs; etc.

CONDITIONS DE VENTE.—Au-dessous de \$5, comptant; au-dessus de \$5, 3, 6, 9, et 12 mois de crédit, au gré des acheteurs, sur bons billets concrets approuvés, avec intérêt à 7 par cent.

LES ADMINISTRATEURS DE LA SUCCESSION. J. H. HEBERT, Encanteur, 12 juin 1905—21.

On demande UN INSTITUTEUR ou une INSTITUTEURICE de 3e classe pour faire l'école dans le district du chemin Gagnon, dans la paroisse de Saint-Isidore, comté de Gloucester. Il est nécessaire de pouvoir enseigner le français et l'anglais. S'adresser au sousigné, en indiquant le salaire exigé.

JOSEPH ROUSSEL, Secrétaire des Commissaires, Chemin Gagnon, Saint-Isidore, Comté de Gloucester, 2 juin 1905—4

Le Liniment de Minard soulage la névralgie.

Minard's Liniment guérit les râlures, etc.

Mercier de Moncton

Si vous voulez des Fournitures à la mode et modernes au prix que vous payez les fournitures démodées, achetez chez McGinn.

Les commandes par la maille sont ponctuellement remplies, et les marchandises qui vous sont envoyées et qui ne vous plaisent pas sont reprises.

Nous n'avons que de belles Fournitures, et nous vous les vendons à bon marché, mais ce ne sont pas des restants.

CHAS. MCGINN, - Mercier, - MONCTON





Hotel LeBlanc, RICHIBOUCTOU, N. B.

Situé dans la partie commerciale de la ville. Excellentes accommodations. Termes modérés. A. T. LeBLANC, Propriétaire. Confortable et spacieuse écurie en rapport avec l'hôtel.

Hotel Terrace, Tout près de la station du chemin de fer Shédiac, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et confortablement meublé à neuf. Bonne table, bonnes chambres et bons lits. Bonne grande écurie pour les chevaux. Repas à toute heure. Pension à la semaine ou au mois. Prix modérés. Voyageurs tenus à la Terrace. Philippe F. Melanson, Shédiac, 9 nov. 96—ac Propriétaire.

Queen Hotel

ROBERT GALLANT, Propriétaire, Richibouctou, - Kent, - N. B.

Ce populaire hôtel, si avantageusement situé, dans le village de Bouctouche, au centre des affaires, vient d'être remodelé et offre au public voyageur tout le confort désirable à des prix modiques. Bonne grande écurie et bonne écurie; on donne les soins les plus particuliers aux chevaux. Ne manquez pas de louer au Queen.

Hotel Union,

Richibouctou, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et meublé à neuf. Bonne table, bons lits, bonne écurie rien pour donner le plus grand confort au voyageur. Pension à la semaine ou au mois. Bonne écurie, "box stalls" pour les chevaux. Salon de barbier dans l'hôtel même. ZACHARIE LEGER, - Propriétaire Richibouctou, 22 décembre 1903. ac

King Hotel,

JUDE D. GOULD, Propriétaire, SPRINGHILL, Nouvelle-Ecosse.

Maison neuve. Tout de première classe. Meubles neufs. Bonnes chambres, bons lits, bonne table. Service empressé. Pension à prix raisonnable. 15 juin '04. 12

Hotel Babineau

CHATHAM, N. B.

Bonne maison, bonnes chambres, bons lits, bonne pension, bonne écurie. Prix raisonnables. Fra à prix modique conduire à Baribouque les malades désirant consulter le Père Wm. Morrissey. 1200 URBAIN BABINEAU, Propriétaire.

Hotel LeBlanc,

Moncton, N. B.

Cet Hôtel, situé tout près de la station, vient d'être remodelé et meublé à neuf, et offre au public voyageur tout le confort désirable. Bonnes écuries. Prix modiques. Voyageurs qui visitent Moncton, ne manquez pas de venir à l'Hotel LeBlanc. Eustache C. LeBlanc, Propriétaire. Moncton, 21 oct. 1902.

HOTEL LEBLANC,

St-Antoine, Kent.

AUGUSTE A. LEBLANC, - PROPRIÉTAIRE. Bonnes chambres, bons lits, bonne pension. Prix modérés. Une écurie de logement à la disposition du public. 15 déc '04 12

JACOB H. HEBERT,

ENCANTEUR POUR LES COMTÉS DE KENT ET DE WESTMORLAND, SHÉDIAC, N. B.

Toute lettre ou demande par la maille sera l'objet d'une promptie attention. Ceux qui voudront se voir personnellement le trouveront chez lui tous les lundis avant-midi. Shédiac, 14 février, 1900.

D. H. LEGER,

ENCANTEUR POUR LE COMTÉ DE KENT GRAND-DIGUE, N. B.

Se charge de faire les encans dans toutes les parties du comté, aux conditions les plus modérées. Toute commande par la maille recevra une promptie attention. Pour plus ample information adressez à l'hôtel Riverside. 5 mars 1900—12

(Suite de la 1ère Page)

l'Est, N. E.

Foam; Goëlette, 1892, dix tonneaux; T. Ahier de Shippagan.

Forest Queen; Goëlette, 1867; soixante-quatre tonneaux; P. D. Landry de Ste Marie, comté de Kent.

Fortuna; Goëlette, 1903, dix tonneaux; Prosper Boudreau de la Pointe Misonette, N. B.

Four Brothers; Goëlette, 1901, treize tonneaux; Mme Marie Albert de Caraque.

G. C. Kelley; Goëlette, 1885, quatre-vingt-dix-neuf tonneaux; Guillaume LeBlanc d'Arichat.

G. G. King; Goëlette, 1881, soixante-quatre tonneaux; Jacques Légère de Farsboro.

Gabriel A; Sloop, 1904, dix-sept tonneaux; Théophile Jacquard de la Butte à Comeau, N. E.

Gasfield; Goëlette, 1893, dix tonneaux; P. Rive de Caraque.

General Middleton; Goëlette, 1885, soixante-sept tonneaux; Jacques Godin du Petit Rocher.

Genesta; Goëlette, 1896, douze tonneaux; T. Poirier de Caraque.

Geneva May; Goëlette, 1902, soixante-douze tonneaux; Léandre Amiro de Pubnico.

Gladiator? Chaland, 1888, onze tonneaux; P. Rive de Caraque.

Gladstone; Goëlette, 1888, dix tonneaux; P. Rive de Caraque.

Gleaner; Goëlette, 1893, treize tonneaux; L. Lanteigne de Caraque.

Gold Hunter; Goëlette, 1878, quarante-un tonneaux; Edouard Bourque des îles de la Magdeleine.

Golden Dawn; Goëlette, 1893, quarante-six tonneaux; Edouard Pellerin de Larry's River, N. E.

Gordon Seal; Goëlette, 1889, trente-deux tonneaux; Ernest Cormier des îles de la Magdeleine.

Grasshopper; Goëlette, 1902, seize tonneaux; P. Rive de Caraque.

Great Mogul; Goëlette, 1888, onze tonneaux; P. Rive de Caraque.

Grip; Goëlette, 1889, douze tonneaux; Servais Chenard de Caraque.

Guide; Goëlette, 1885, trente-huit tonneaux; Edouard Poirier de D'Escousse.

Henry G. Ives; Goëlette, 1886, soixante-huit tonneaux. A. LeBlanc d'Arichat.

Henry L; Goëlette, 1898, dix tonneaux; A. C. D'Entremont de Pubnico.

Henry Nickerson; Goëlette, 1871, soixante-dix tonneaux; A. H. Boudrot d'Arichat.

Hercules; Goëlette, 1891, dix tonneaux; P. Rive de Caraque.

Hotspur; Goëlette, 1891, dix tonneaux; P. Rive de Caraque.

Howard; Goëlette, 1880, cent dix-neuf tonneaux; Edmond Pettipas de D'Escousse.

Ida C. Spofford; Goëlette, 1858, cinquante-quatre tonneaux; Guillaume Girroir d'Arichat.

Indiane; Goëlette, 1901, onze tonneaux; Joseph Pettipas d'Arichat.

Irene; Goëlette, 1886, quatre-vingt-dix tonneaux; Lucien Belliveau de Dorchester.

Irene M. B.; Goëlette, 1892, soixante-six tonneaux; Fred. Poirier de D'Escousse.

Isabel; Goëlette, 1889, onze tonneaux; Arsène Hébert de Caraque.

Island Girl; Goëlette, 1901, dix tonneaux; E. S. Doucette du Cap Ste-Marie, N. E.

Ivanhoe; Drague, 1892, dix tonneaux; Xavier Poirier de New Brandon.

J. B. M., goëlette, 1881, 20 tonneaux, Jean Landry de Petit de Grat, N. E.

J. B. Martin, goëlette, 1900, 99 tonneaux, Auguste Benoit d'Arichat.

J. Anny, goëlette, 1895, 12 tonneaux, Jean Poirier de Tignish.

Jacques, goëlette, 1884, 58 tonneaux, Fred Poirier de D'Escousse.

James Daly, brigantin, 1900, 162 tonneaux, Urbain Doucet de Métégan.

Jersey Lily, goëlette, 1895, 12 tonneaux, T. Ahier de Shippagan.

Joseph Arm, goëlette, 1863, 22 tonneaux, Alexandre Cormier de Margaree.

P. Leblanc d'Arichat. Kite, goëlette, 1895, 10 tonneaux, T. Ahier de Shippagan.

Koh-i-noor, goëlette, 1895, 13 tonneaux, P. Rive de Caraque.

L'Etoile, gît, 1900, 15 tonneaux, Prudent Gallien de Caraque.

La Rose, gît, 1894, 12 tonneaux, M. N. Amiro d'Eel Brook.

Lady Bourque, gît, 1886, 11 tonneaux, M. Bourque de Tousquet.

Lady Fougère, gît, 1883, 15 tonneaux, Docithé Fougère de la Rivière Bourgeois.

Lada Laurier, goëlette, 1901, 12 tonneaux, S. A. Boudrot de Petit de Grat.

Lady Smith, do, 1900, 17 tonneaux, Tibaroe Robichaud de Shippagan.

Lark, do, 1892, 10 tonneaux, T. Ahier de Shippagan.

Laura, do, 1895, 13 tonneaux, John Doucette de Cheticamp.

Laura, do, 1894, 10 tonneaux, Ubald Bourgeois du Havre de l'Est, N. E.

Laura B. G., do, 1898, 10 tonneaux, Benj. Girroir de Sor Bay, N. E.

Laurie J., do, 1903, 65 tonneaux, Julien d'Entremont de Pubnico.

Lavinie, do, 1896, 50 tonneaux, D. Surette de Yarmouth.

Lena Jane, do, 1901, 11 tonneaux, Dominique Boudrot de Petit de Grat.

Lilia & Maud, do, 1900, 38 tonneaux, Constant Theriault et autres d'Arichat.

Lillian Louise, do, 1901 12 tonneaux, Charles Boudrot de Petit de Grat.

Lillie, do, 1875, douze tonneaux, Fidèle Chasson du Havre de l'Est.

Lily, do, 1894, 11 tonneaux, Prudent Gallien de Caraque.

Little Heir, do, 1895, 19 tonneaux, Jean Chiasson du Havre de l'Est.

Lizzie, do, 1875, 68 tonneaux, A. H. Comeau de la Rivière Métégan.

Lizzie S., do, 1892, 8 tonneaux, D. Boudrot de Dover, N. E.

Louise, do, 1894, 11 tonneaux, P. Boudrot de Cheticamp.

Lucy, do, 1898, 10 tonneaux, A. d'Entremont de Pubnico.

Lucy A., do, 1903, 32 tonneaux, Jean Therrio de la Rivière Métégan.

M. A. Frankly, do, 1882, 22 tonneaux, D. Girroir de Sor Bay.

Mabel, do, 1894, 21 tonneaux, Georges Savoie de Chatham.

Mabel A; sloop, 1904, quinze tonneaux, Pierre A. Amiro de Pubnico.

McMahou, goëlette, 1888, 11 tonneaux, P. Rive de Caraque.

Marquerte, do, 1904, 98 tonneaux, Théophile LeBlanc de Groses Cogues.

Marguerite, do, 1900, 57 tonneaux, H. T. d'entremont de Pubnico.

Marie, do, 1900, 15 tonneaux, Gaspard Savoie de Shippagan.

Marie, do, 1876, 11 tonneaux, O. Chiasson de Shippagan.

Marie, do, 1885, 25 tonneaux, Joseph Landry de Grand Anse.

Marie Alice, do, 1879, 13 tonneaux, P. Poirier de Shédiac.

Marie Célia, do, 1891, 13 tonneaux, P. D. Blanchard de Caraque.

Marie Joseph, do, 1891, 12 tonneaux, Lazare Gauvin de Shippagan.

Marie Louisa, do, 1892, 18 tonneaux, Joseph Paulin de Caraque.

Marie Louise, do, 1903, 10 tonneaux, Gustave Chiasson de Caraque.

Martha, do, 1886, 11 tonneaux, Jean Arseneau de Margaree.

Mary, do, 1874, 23 tonneaux, Jean Landry du Village Français, N. E.

Mary, do, 1870, 12 tonneaux, P. Robichaud de Shippagan.

Mary, do, 1878, 9 tonneaux, Antoine Gallant du Lot 15, I. E. E.

Mary, do, 1880, 11 tonneaux, J. Gionet de Caraque.

Mary, do, 1902, 14 tonneaux, D. Albert de Caraque.

Mary, do, 1893, 10 tonneaux, Jean Boudrot du Havre de l'Est.

Mary Alice, do, 1898, 47 tonneaux, Abraham Terrio d'Arichat.

Mary Ann, do, 1873, 13 tonneaux, A. Richard de Richibouctou.

HARDES!

Quand on a besoin de Hardes, c'est au Magasin de Hardes qu'il faut aller. Le magasin qui consacre toute son énergie à rassembler les meilleurs vêtements d'hommes et de garçonnets est assurément mieux en état de les bien servir que le magasin qui cherche à fournir de tout. C'est ce que nous faisons. Essayez-nous dès que vous aurez besoin de vêtements.

E. C. Cole & Cie., - - Moncton BLOC PALMER.

Nous - avons - en - Entrepôt,

Et nous fabriquons sur commande:

- Portes, Fenêtres, Cadres de Portes, Doublage embouveté, Planchers de merisier, Planches à couvrir le carré des maisons, Manteaux de cheminée, etc., etc. Comptoirs, Garnitures de bureau, Moulures, Lattes, Planchers d'épinette, Manteaux de cheminée, etc., etc.

Ecrivez pour avoir nos prix.

SILLIKER & CO. Ltd., Amherst, N. E.

Bureau et Factorie: Rue Albion.

2 mai 1904.—12

IL COULE A PIC.—Le sous marin anglais "A 8" s'est perdu en dehors des estacades de Plymouth jeudi matin. Trois explosions ont été entendues pendant que le bateau coulait à pic. Il y avait à bord dix huit officiers et matelots composant l'équipage régulier de ce sous-marin. Le désastre est arrivé lorsque le "A 8" se dirigeait vers la haute mer pour faire des manoeuvres en compagnie d'un autre sous marin et d'un torpilleur. Quatorze hommes ont été noyés, les autres ont été sauvés. Les explosions ont été aperçues de la rive et le bateau a coulé immédiatement. Des bateaux de secours se sont rendus immédiatement sur le lieu du sinistre. Le désastre arrivé au sous-marin "A 8" rappelle celui arrivé au sous marin "A 5" au large de Queenstown en février dernier par suite d'explosion et aussi la perte du sous-marin "A 1" arrivée le 18 mars 1904, par suite d'un abordage avec un steamer.

Le Liniment de Minard est en vente partout.

Aux trappeurs

Les soulagés achètent au plus haut prix et comptant toute espèce de peaux de pelletterie: peaux d'ours, peaux de renards, peaux de loup, peaux de vison, peaux de loure, peaux de marte, peaux de castor, etc., etc. Les chasseurs et les trappeurs trouveront leur avantage à nous voir ou à nous écrire avant de disposer de leurs peaux.

O. S. LÉGER & P. D. BOURQUE Moncton, 10 déc. 1901—ac

Havill's Lung Healer

(Grand Remède Havill pour les Poumons) Le Remède Havill pour la Guérison des Poumons En vente chez P. R. GOGAUX, à Cocagne, et chez E. J. SMITH et O. POIRIER, à Shédiac 23 sept. 1903. 12

THE MUTUAL LIFE

Insurance Company of New-York.

Richard A. McCarty, Président.

RÉSUMÉ DU COMPTE-RENDU OFFICIEL AU 31 DÉCEMBRE 1903:

Table with financial data: Total des recettes en 1903: \$77,333,712.76; Total payé aux assurés: 32,727,780.01; Réserves légales pour polices et autres engagements: 339,826,818.00; Fonds spéciaux de garantie et bénéfices mis en réserve au profit des assurés: 61,994,843.66; Total de l'actif: 401,821,661.66; Assurances-vie et rentes viagères en cours: 1,447,678,312.81; Augmentation des assurances-vie et rentes viagères en cours: 104,766,250.50; Depuis soixante et un ans que cette compagnie existe, son nom est devenu synonyme de probité et de solidité financière. Son actif dépasse de beaucoup de millions celui de n'importe quelle autre compagnie d'assurances sur la vie, et elle a remboursé à ses détenteurs de polices, sur les fonds cumulés à leur profit, plus de Six Cent Vingt-Six Millions de Dollars, soit Cent Quatre-Vingt-Dix Millions de Dollars de plus que s'importe quelle autre compagnie d'assurances sur la vie ait jamais remboursés. L'honneur et le mérite d'être la première société de son genre dans le monde entier qui, à quelque époque que ce soit, ait su accumuler dans un but absolument humanitaire une somme aussi importante.

Jacob A. Johnson, J. V. Bourque, Gécant, Agnt. HALIFAX, N. E. SHÉDIAC, N. B. 20 sept 1903.

H. E. Bourque, Fabricant de CHAUSSURES, Shédiac, - - N. B.



SPÉCIALITÉ: BOTTINES de Dames, Jeunes Filles et d'Enfants, et Chaussures sur commande. On n'emploie que du cuir de 1ère qualité Main-d'œuvre irréprochable. DERNIERS PATRONS CONNUS DANS LA FABRICATION DES CHAUSSURES. Prière aux marchands de favoriser l'établissement de leurs commandes—qui seront remplies avec ponctualité et promptitude. Demandez aux marchands les bottines faites par H. E. BOURQUE, SHÉDIAC.

Plusieurs Moyens de perdre un cheval de peu de valeur.

MAIS PLUS SOUVENT en laissant ses chevaux DEVENIR et RESTER MAIGRES, ou en mauvaise condition.

Acadian Condition Powder

remettront vos chevaux en état pour les travaux et les épreuves du printemps et de l'été.

Acadia Drug Co., 184 Grand' rue, Moncton.

College du Sacre-Cœur, Caraque, N. B.

Ce collège, ouvert en janvier 1899, est sous la direction des RR. Pp. Eudistes. L'enseignement comprend deux sections: Le cours commercial et le cours classique.

Le premier s'enseigne également en français et anglais; cependant les matières purement commerciales ne s'enseignent qu'en anglais. Le cours classique qui se fait en français, a l'exception des sciences enseignées en anglais, a aussi l'avantage d'un cours de littérature anglaise. Pour plus amples renseignements, s'adresser à R. P. Supérieur du Collège.

Le Liniment de Minard guérit les brûlures, etc.

JOURNAL ADRESSES

Dr J. A. SHÉDIAC Bureau: Bâtisse de la Résidence—A sa maison G. M. Melan trouvera la suit.

Dr L. J. SHÉDIAC Bureau—Bâtisse de la Résidence—A sa maison G. M. Melan trouvera la suit.

Dr E. T. MÉDECIN ST-JOSEPH— Les maladies des yeux traitées comme auparavant.

Dr T. J. MÉDECIN RICHIBOUC Consultation à toute heure.

Dr F. A. (Grand du Collège de McGill) ST-LOUIS, Consultation à toute heure.

Dr L. ERIC MÉDECIN Bureau et résidence: Forrier, ROGERSVILLE Consultation à toute heure.

Dr MARIE J. Rue Highfield, MONCTON, CONSULTATION 25 janvier 1905.

W. A. AVOCAT, AGENT COLLECTEUR SHÉDIAC On collecte les contributions de tous les instruits.

J. H. M. AVOCAT, NOTAIRE Bureau: Deuxième SHÉDIAC S'occupe de perceptions de loi.

McInerney AVOCATS, SOUS-RESIDENTS RICHIBOUC Argent à prêt G. V. McInerney.

McQuarrie VOCATS, NOTAIRE BUREAU: HATFIELD MONCTON, 10

George AVOCAT, NOTAIRE BUREAU: HATFIELD MONCTON, 10

Le Liniment de Minard guérit les brûlures.